

NDH

## Aucune plainte liée aux atteintes aux droits de l'homme



Algérie, le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH) condamné cette attitude et se dit «étonné» par ce genre de comportements visant à s'immiscer dans les affaires internes de notre pays. S'exprimant en marge d'une session de formation organisée au profit des corps de sécurité, hier, à Alger, par le CNDH, en collaboration avec l'Organisation internationale pour la réforme pénale dans la région MENA, Bouzid Lazhari a indiqué que son organisme ouvre ses portes à «toutes» les organisations de la société civile nationales et internationales. «Notre mission est d'écouter les différentes opinions et de vérifier tout signallement sur les atteintes aux droits de l'homme pour prendre contact avec les services concernés afin de traiter les éventuels cas», a-t-il expliqué, avouant avoir du mal à comprendre cette ingérence alors que, a-t-il fait remarquer, «le

monde entier» a constaté que durant 10 mois de «Hirak», le citoyen algérien a exercé «pleinement» son droit de manifester pacifiquement. «C'est un exemple à suivre en matière du respect des droits de l'homme», a-t-il ajouté en saluant au passage les efforts consentis, depuis le 22 février, par les services de sécurité et les forces de l'ANP. Le président du CNDH notera dans le sillage que ceci démontre que les droits des personnes en Algérie sont «protégés» et dira à ceux qui prétendent l'existence d'un quelconque dépassement ou atteinte aux droits de l'homme de contacter ou de saisir la justice. «L'Algérie est parmi les rares pays du monde arabe à donner l'exemple en matière du respect des droits de l'homme», a-t-il assuré non sans préciser que le Conseil œuvre «quotidiennement» pour «assurer» la promotion et la protection des droits de chaque citoyen algérien.

Après avoir participé à une manœuvre navale conjointe

## Trois navires de guerre de la Marine russe quittent le port d'Alger



Dans le cadre de l'exécution du programme de coopération bilatérale algéro-russe au titre de l'année 2019, approuvé par le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire, un détachement de trois navires de guerre de la Marine russe a appareillé, hier du port d'Alger, après sa participation à «la manœuvre navale conjointe» organisée du 21 au 23 novembre au niveau de la Façade maritime centre (1re Région militaire). Cet exercice, qui a vu

l'engagement par le Commandement des Forces navales d'un groupe de bâtiments de guerre, de moyens aériens et d'un groupe d'assaut des fusiliers marins, a été exécuté en trois étapes incluant des réunions techniques, des entraînements à quai, des manœuvres tactiques et des opérations d'interdiction maritime, ainsi que la mise en place d'un Centre des opérations maritimes conjoint algéro-russe (CMOC) dédié à la conduite de l'exercice. À ce titre, il convient de signaler que l'exécution de ce genre d'exercices périodiques, contribuera à la consolidation des capacités des deux parties dans le domaine de la coopération maritime, à travers des actions communes permettant de faire face à d'éventuels menaces ou dangers pouvant porter atteinte à la sécurité maritime.

## La CHICHA ne s'essouffle pas

### Deux paquets de cigarettes déguisées



Elle est surtout prisée par les jeunes

Souvent, la chicha est considérée comme moins néfaste pour la santé que la cigarette. Mais en réalité, fumer de la chicha affecte de manière irrémédiable notre système cardiovasculaire. Il augmente aussi le risque de cancers et de bronchites chroniques. La sensation parfumée agréable est trompeuse car les fumeurs n'imaginent pas la quantité de produits toxiques inhalés et leurs effets nocifs à long

terme. La composition de la chicha est d'environ 25% tabac, associé à un mélange de la mélasse et d'arôme de fruits. Une cinquantaine de bouffées de chicha, sur une heure en moyenne. La fumée d'une chicha contient autant de pollution au monoxyde de carbone (CO) qu'environ 15 à 52 cigarettes et autant de goudron que 27 à 102 cigarettes, selon les spécialistes de la santé. En Algérie, plusieurs facteurs ont boosté sa propagation, dont la xénophilie des Algériens et l'ouverture sur l'économie de marché notamment. à Alger, ce sont les salons de thé les plus branchés qui servent la «renguilé», surtout dans les quartiers dits

«chic» à l'instar de Hydra, Sidi Yahia, Said Hamdine, Sacré-Cœur, Didouche Mourad

Elle contient 4.000 substances chimiques

Comme toutes les fumées de substances organiques qui brûlent, à savoir une augmentation des risques de cancers (en particulier du poumon, des lèvres, de la vessie et des voies aéro-digestives supérieures), de bronchites chroniques, et de problèmes cardiovasculaires. D'autre part, le narguilé expose le fumeur à des risques de contagion microbienne, comme par exemple la tuberculose car ils utilisent le même embout que les autres fumeurs».

Tizi Ouzou

## 1.350 nouveaux cas de cancer pris en charge

1,2 milliards de dinars consentis durant la même période 1.350 nouveaux cas de cancer ont été pris en charge durant les trois premiers trimestres de l'année en cours par les services oncologie médicale, hématologie et hématologie pédiatrique relevant du centre hospitalo-universitaire Nedir Mohamed de la wilaya de Tizi-Ouzou. Sur les 1.350 nouveaux cas, 1.046 cas ont été pris en charge au service d'oncologie médicale de l'unité de Belloua, 275 cas au service d'hématologie et 29 cas au service d'hématologie pédiatrie,



Selon un communiqué rendu public hier par la direction général

de cet établissement hospitalier. Le cancer le plus répondu, selon les spécialités, est celui du digestif qui englobe le colon, le rectum, l'estomac, le pancréas, la vésicule biliaire, l'œsophage, le foie... avec 328 cas, contre 284 cas enregistrés en gynécologie, et 124 cas en urologie, a précisé la même source. La répartition par localisation, lit-on dans ce communiqué, «fait ressortir que le cancer du sein est toujours le plus dominant avec 238 cas enregistrés et pris en charge, suivi du cancer du colon avec 114 cas et celui des poumons avec 112 cas».

## Commandement de la Gendarmerie Nationale.. Un séminaire national intitulé: « L'apport de la biologie des insectes nécrophages dans l'entomologie forensique »

Dans le cadre de la concrétisation de la Directive annuelle de préparation des unités et formations de la Gendarmerie Nationale, le Commandement de la Gendarmerie Nationale organise, aujourd'hui lundi 25 novembre 2019, un séminaire national intitulé : «L'apport de la biologie des insectes nécrophages dans l'entomologie forensique», au niveau de l'Institut National de Criminologie et de Criminologie de la Gendarmerie Nationale à Bouchaoui.

L'ouverture des travaux de ce séminaire a été présidée par Monsieur le Général-Major Abdelhamid Ghriss, Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale, au nom de Monsieur le Général de Corps d'Armée Vice-ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, en présence de cadres de l'Armée Nationale Populaire, ainsi que d'universitaires, médecins et chercheurs spécialisés dans ce domaine.

Ce séminaire, qui s'inscrit dans le cadre de la valorisation de l'indice entomologique et son introduction dans le système judiciaire algérien,



vise à démontrer l'importance de la biologie des insectes dans la datation des décès et les dosages, identifier les compétences nationales en la matière en vue de mutualiser leurs actions, développer l'entomologie dans son application à la criminalistique, ainsi que d'évaluer les recherches scientifiques ac-

tuelles réalisées dans les différentes universités nationales dans ce domaine.



tuelles réalisées dans les différentes universités nationales dans ce domaine.

tuelles réalisées dans les différentes universités nationales dans ce domaine.

### Lutte antiterroriste.. Arrestation d'un élément de soutien aux groupes terroristes à Sétif



Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a appréhendé, le 24 novembre 2019, en coordination avec les services de la Sûreté Nationale à Sétif/5eRM, un (01) élément de soutien aux groupes terroristes.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont arrêté, à Tamansasset et Bordj Badji Mokhtar/6eRM, (24) individus et saisi dix (10) groupes électrogènes, dix (10) marteaux piqueurs et deux (02) dé-

tecteurs de métaux, tandis que des éléments de la Gendarmerie Nationale ont intercepté, à Biskra/4eRM, deux (02) individus en leur possession (27) kilogrammes de substances chimiques, (22) kilogrammes et (500) grammes d'explosifs, (297) mètres de mèche de détonation et deux (02) détonateurs. Par ailleurs, des Garde-frontières ont saisi, lors d'une patrouille de recherche et de fouille menée près des frontières à Tlemcen/2eRM, (152) kilogrammes de kif traité, alors que (14) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Bechar/3eRM et In Amenas/4eRM.

### Lutte contre la criminalité organisée.. De nouvelles opérations réussies



Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a arrêté, le 23 novembre 2019 à Bordj Badji Mokhtar/6eRM, quatre (04) individus et saisi (04) kilogrammes et (100) grammes de dynamite, quatre (04) détonateurs, (15) groupes électrogènes, six (06) marteaux piqueurs et d'autres objets.

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie Nationale ont intercepté, à Tlemcen et Sidi Belabès/2eRM, trois (03) narcotrafiquants en leur possession deux (02) kilogrammes de cocaïne, et un (01) kilogramme et (900) grammes de kif traité, tandis qu'ils ont appréhendé deux (02) individus en leur possession trois (03) fusils de chasse à Bejaïa/5eRM et Tiaret/2eRM.

### Coopération militaire bilatérale Algéro-Russe.. Exécution de " la manœuvre navale conjointe algéro-russe 2019"

Dans le cadre de l'exécution du programme de coopération bilatérale algéro-russe au titre de l'année 2019, approuvé par le Haut Commandement de l'Armée Nationale Populaire, un détachement de trois navires de guerre de la Marine Russe a appareillé, ce dimanche 24 novembre 2019 du port d'Alger, après sa participation à "la manœuvre navale conjointe algéro-russe 2019", organisée du 21 au 23 du mois en cours au niveau de la Façade Maritime Centre/1èreRM.

Cet exercice, qui a vu l'engagement par le Commandement des Forces Navales d'un groupe de bâtiments de guerre, de moyens aériens et d'un groupe d'assaut des

fusiliers marins, a été exécuté en trois (03) étapes incluant des réunions techniques, des entraînements à quai, des manœuvres tactiques et des opérations d'interdiction maritime, ainsi que la mise en place d'un Centre des Opérations Maritimes Conjoint algéro-russe (CMOC) dédié à la conduite de l'exercice.

A ce titre, il convient de signaler que l'exécution de ce genre d'exercices périodiques, contribuera à la consolidation des capacités des deux parties dans le domaine de la coopération maritime, à travers des actions communes permettant de faire face à d'éventuels menaces ou dangers pouvant porter atteinte à la sécurité maritime.



## Commerce extérieur : Déficit de 5,22 mds dollars

La balance commerciale de l'Algérie a connu un déficit de 5,22 milliards de dollars, durant les neuf premiers mois de 2019, contre un déficit de 3,16 milliards de dollars à la même période en 2018, a appris, dimanche, l'APS auprès de la Direction générale des Douanes (DGD).

Les exportations algériennes ont atteint près de 27,21 milliards de dollars (mds usd) durant les neuf premiers mois 2019, contre 31,07 mds usd à la même période de l'année dernière, soit une baisse de -12,43%, indiquent les statistiques provisoires de la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD). Les importations ont, pour leur part, atteint près de 32,43 mds usd, contre 34,23 mds usd, enregistrant également une baisse de moins de 5,27%. De janvier à septembre derniers, les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 83,90%, contre 90,76% à la même période de l'année précédente. Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des ventes



algériennes à l'étranger durant les neuf premiers mois de l'année en cours, soit 92,91% du volume global des exportations, en s'établissant à 25,28 mds usd, contre près de 28,89 mds usd, à la même période 2018 (baisse de 12,52%). Pour les exportations hors hydrocarbures, elles restent toujours margi-

nales, avec près de 1,93 md usd, ce qui représente près de 7,1% du volume global des exportations, contre 2,17 md usd à la même période en 2018, en baisse de 11,26%, précisent les données de la DEPD. Les exportations hors hydrocarbures étaient composées des demi-produits, avec 1,45 md usd

(contre 1,72 md usd), en baisse de près de -16%, des biens alimentaires avec 306,10 millions usd (contre 272,56 millions usd) en hausse de 12,31%, des biens d'équipement industriels, avec 68,58 millions usd (contre 73,94 millions usd) en baisse de 7,25%. Elles étaient composées aussi de produits bruts, avec

76,82 millions usd, contre 73,39 millions (hausse de 4,68%), les biens de consommation non alimentaires avec 26,28 millions usd (baisse de 1,48%) et enfin les biens d'équipements agricoles avec 0,23 millions usd, contre 0,30 millions usd (baisse de 22,23%).

## CNMA - Conseil Interprofessionnel de la Filière Agrumicole : Un partenariat fertile



Le directeur général de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), M. Cherif Benhabiles, et le président du Conseil interprofessionnel de la filière

Agrumicole CNIF/AGRUMICULTURE, M. Mohamed Nadji, ont signé, le 21 novembre dernier au siège de la CNMA, une convention de partenariat qui permettra aux adhérents du CNIF de se rapprocher des Caisses régionales de mutualité agricoles CRMA réparties à travers tout le territoire national (67 CRMA et 499 bureaux locaux de proximité). Les agrumiculteurs pourront, dans le cadre de ce partenariat bénéfique, bénéficier des avantages offerts par la CNMA via des couvertures assurantielles adaptées, sécurisant leurs revenus, à travers la prise en charge des risques liés à l'activité de la filière agrumicole (producteurs, transformateurs, stockeurs...), en leur proposant des couvertures très avantageuses englobant les risques agricoles, les entrepôts frigorifiques en «bris de machines», la marchandise en «perte de produits en entrepôts frigorifiques». Ces deux opérateurs s'associent, à travers ce partenariat, en vue de participer concrètement

au développement du secteur agricole par l'accompagnement dans la gestion et la prévention des risques. L'ambition de la CNMA est de participer efficacement à l'organisation de la filière agrumicole et d'assurer son rôle économique dans la gestion des risques liés à cette activité, en encourageant les producteurs, transformateurs et stockeurs à améliorer leurs rendements, à maîtriser les techniques agricoles et de stockage en mettant à leur disposition l'expérience des experts de la CNMA par des visites et des conseils périodiques pris en charge par la CRMA, dans le cadre de ses missions en tant qu'assureur conseil de proximité et d'accompagnateur du monde agricole et rural. Des journées de sensibilisation et d'information seront organisées prochainement, conjointement entre les deux opérateurs, au profit des adhérents à travers tout le territoire national. Au niveau régional, et via la CRMA de Tizi Ouzou, la CNMA s'associe avec les oléiculteurs et les oléifacateurs de la wilaya, dans le cadre d'une convention de partenariat avec le CWIF/Oléicole de la wilaya de Tizi Ouzou.

## Pétrole : Les prix reculent



Les prix du pétrole ont reculé, vendredi, les investisseurs engrangeant quelques profits après deux jours de progression, tandis que persistaient les incertitudes sur la guerre commerciale sino-américaine et la prochaine réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). À Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier a perdu 58 cents, ou 0,9%, pour boucler la semaine à 63,39 dollars. À New York, le baril américain de WTI pour janvier a perdu 81 cents, ou 1,4%, pour finir à 57,77 dollars. Les cours du baril avaient pris plus de 5%, au cours des deux séances précédentes. «Aucune nouvelle spécifique ne justifie a priori ce repli, si ce n'est que les investisseurs ont profité des gains des deux derniers jours pour retirer leur mise avant le week-end», a estimé Andy Lipow, analyste. De façon plus générale, «il y a pas mal de discussions en ce moment parmi les acteurs du marché sur le fait que les marges des raffineries sont en train de diminuer un peu et qu'elles pourraient en conséquence décider de ralentir un peu leur activité, ce qui diminuerait par ricochet la demande pour le brut», a-t-il souligné. Les courtiers continuaient par ailleurs à surveiller l'état des négociations entre Washington et Pékin. Les

deux parties ont brouillé les messages, vendredi, sur la possibilité de mettre fin à la guerre commerciale, Donald Trump estimant qu'un accord était toujours à portée de main quand son homologue chinois Xi Jinping s'est dit prêt à en découdre. La guerre commerciale entre les deux plus grandes économies mondiales pèse sur la croissance mondiale, et a en conséquence incité les analystes à abaisser leurs prévisions de croissance de la demande de pétrole. «Tant que les États-Unis et la Chine chercheront à trouver une solution à leur différend commercial, le pétrole pourra s'accrocher à ses gains», a expliqué Han Tan, analyste. «À l'inverse, le risque d'une nouvelle poussée des tensions entre les deux pays, qui ne peut être totalement exclue à ce stade, rendra les cours du pétrole vulnérables aux aléas des négociations», a-t-il ajouté. L'autre grand sujet du moment reste la réunion à venir de l'Opep et de ses partenaires, dont la Russie, à Vienne, les 5 et 6 décembre. Les prix du pétrole avaient bénéficié, jeudi, «d'informations de presse indiquant que l'Opep et la Russie étaient enclins à prolonger les réductions de production pour trois mois supplémentaires, jusqu'à mi-2020», a relevé Al Stanton, analyste.

## L'entreprise lance sa campagne verte de reforestation : La préservation de l'environnement, une priorité pour Brandt Algérie

**B**randt Algérie continue d'accomplir ses missions humanitaires et activités caritatives avec « dévouement » et décide de lancer une campagne de plantation d'arbres, organisée par l'équipe de l'usine de Sétif.

Selon en effet un communiqué de presse de la filiale algérienne de la société française d'électroménager, cette action rime parfaitement avec la culture de l'entreprise dans le cadre de sa responsabilité sociétale et environnementale, qui place la préservation de l'environnement et le développement durable au « centre de ses priorités ». « Il s'agit d'une des lignes directives du Groupe Cevital auquel appartient Brandt Algérie », précise la même source.

La campagne de reboisement consiste à planter plus de 2000 arbres dans le parc industriel de "Guedjal" bâti sur 110 hectares, au niveau de la wilaya de Sétif, en partenariat avec la Direction des forêts de la wilaya qui, « pour la première fois », a offert des arbres à planter à un acteur industriel local. « L'action va être renforcée par la participation des enfants de la région. Elle va également permettre de réunir les employés de l'usine autour d'une activité de Team Building, qui se fera en présence de leurs enfants. Et pour inculquer la culture de préservation de l'environnement chez ces petits futés, un concours sera lancé pour choisir le meilleur dessin lié à l'arbre et l'environnement. Les trois meilleurs dessins vont être récompensés par des cadeaux de la marque. Ça fait partie d'une longue liste d'autres actions caritatives en-



gagées ces derniers mois. Une entreprise citoyenne qui pense aux générations futures », ajoutera Brandt Algérie.

En effet, l'entreprise assure s'employer « continuellement » à être « plus proche » des citoyens en lançant plusieurs activités caritatives. Parmi ces actions, il y a lieu de citer, entre autres, la distribution de vêtements de l'Aïd en partenariat avec l'association "SIDRA" pour les enfants du sud, la participation des

employés de Brandt à la restauration du grand site d'équitation de Ben Aknoun (Alger) pour les enfants autistes, en partenariat avec l'association "El Amel", ainsi que la distribution de téléviseurs à plusieurs écoles réparties sur le territoire national, équipées de l'application éducative "LIKOU".

Il est bon de rappeler à la fin que Brandt déploie de « larges » gammes de produits dans tout l'univers électroménager, à savoir la-

vage, cuisson, froid, petit électroménager, télévision et climatisation. Depuis plus de 60 ans, l'entreprise marque noue une « très forte » relation de confiance et de proximité avec les consommateurs. Inscrite au « cœur du quotidien » de ses utilisateurs, on retrouve la marque Brandt dans une grande majorité de foyers français depuis des décennies. Depuis son lancement, la mission qui lui a été dévolue est « simple ». Il s'agit d'accompagner

les consommateurs « tout au long de leur vie » en leur proposant des produits « innovants », « utiles » et « pertinents ». « C'est pourquoi, analysant avec finesse les modes de consommation, Brandt fait évoluer son offre en fonction des différents styles et habitudes de vie, des nouveaux habitats et des prises de conscience environnementales », conclut le communiqué.

Abdellah M.

## Le Pr. Maougal évoque les ingérences étrangères « L'Union européenne nous envoie des ultimatums »

**D**e passage sur les ondes de la radio nationale, l'enseignant universitaire Mohamed Lakhdar Maougal a évoqué les ingérences étrangères dont fait l'objet actuellement notre pays suite à la dernière sortie médiatique de l'eurodéputé français, Raphael Glucksmann, qui a annoncé que le Parlement européen va ouvrir un débat sur la situation politique en Algérie, suivi d'une résolution d'urgence. Il a même dénoncé le « silence » du Parlement européen sur le "Hirak" algérien et allé jusqu'à accuser ce qu'il considère comme de lobbies liés aux intérêts nationaux de « bloquer » un débat et une résolution sur la situation en Algérie. « Ce qui se passe aujourd'hui n'est que l'épisode d'un long processus remontant à la fin de la seconde guerre mondiale. Les américains avaient créé un club sous la forme d'une alliance des trois mondes composé des Etats-Unis d'Amérique, Canada et l'Union européenne et le monde musulman. C'est l'Arabie Saoudite, un allié de taille, qui finance tout », a-t-il révélé dans l'émission "L'Invité de la rédaction" de la Chaîne 3. Pour le professeur, ce projet qui menacerait l'Algérie est le même que celui qui avait déstabilisé d'autres pays tels l'Irak, la Syrie et la Libye. Et si l'Algérie est ciblée, a-t-il ajouté, c'est parce qu'on est à la fin d'un système qui a fonctionné sous Bouteflika, lequel, aujourd'hui, ouvre des perspectives à un moment où elle

repré une place « importante ». « Le pays se trouve sous une menace extrêmement dangereuse », a-t-il mis en garde, assurant que l'Union européenne est « très inquiète » pour ses affaires en Algérie.

Mohamed Lakhdar Maougal affirme en effet que l'UE nous envoie des « ultimatums » et rappelle que le groupe français "Total" fait la prospection du gaz de schiste chez nous et que d'autres multinationales adossées à ces puissances « n'arrêtent pas de travailler ». A ce propos, le professeur met en garde contre la « confusion » qui est favorable à ces puissances. « Nous braquons toutes notre attention sur ce qui se passe dans la rue et nous ne savons pas ce qui se passe dans l'Algérie profonde », a-t-il regretté.

Interrogé sur l'attitude des algériens qui ne veulent pas croire à l'existence de ces projets de déstabilisation, "L'Invité de la rédaction" considère que ces derniers sont les élites formées en français et en anglais et fait remarquer que ces deux langues ont « aidé » à constituer le point d'ancrage pour la formation des élites internationale. Citant un extrait du dernier livre de Pascal Boniface intitulé "Requiem pour le monde occidental, relever le défi de Trump", il a confessé que les Etats-Unis ont mis en place de nombreux programmes de formation auxquels ont participé plusieurs bénéficiaires dont 565 d'entre eux sont des chefs d'Etats et de gouverne-



ments et 31 autres des personnes qui sont à la tête d'organisation internationale.

### « Attention aux tentatives du noyautage du hirak »

Evoquant par ailleurs le mouvement populaire du 22 février, ce spécialiste de philosophie du langage et de sociolinguistique estime si le "hirak" continue, il faudrait qu'il aborde la résolution de la crise algérienne par la « voie

légale » alors que notre pays traverse un contexte national marqué par une crise politique. « Je suis favorable au hirak et s'il continue, il faudrait faire attention aux tentatives de son noyautage. Il faudrait qu'il vise essentiellement la résolution de la crise algérienne », a-t-il insisté. A ses yeux, cette solution doit avoir pour objectif de faire sortir le pays de « l'impasse » dans laquelle Bouteflika et le système l'ont mis. « Le plus important est de respecter de la

voie légale, parce que nous sommes surveillés. Je reste convaincu qu'au moindre glissement, on va avoir un déferlement de condamnations, qui justifierait l'intervention étrangère », a estimé Maougal qui est, pour information, auteur de plusieurs ouvrages dont une étude consacrée à Kateb Yacine parue à Alger et une autre étude à Albert Camus parue aux Etats-Unis (en collaboration avec Aïcha Kassoul).

Abdellah M.

Hassen Rabehi

## L'Algérie n'admet aucune tentative d'ingérence dans ses affaires internes

L'Algérie, en tant qu'institutions et peuple, n'admet aucune tentative d'ingérence dans ses affaires internes, a réaffirmé hier à Alger le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, ministre de la Culture par intérim, Hassen Rabehi, appelant les différents partenaires à respecter ce principe. "Il est admis dans l'esprit de l'Union européenne (UE) ainsi que de tous nos partenaires étrangers que l'Algérie s'attache au principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, tout comme elle n'admet pas, en tant qu'institutions et peuple à ce qu'il puisse avoir une interférence dans ses affaires intérieures", a déclaré à M. Rabehi, en réaction à l'annonce d'une réunion du Parlement européen consacrée à la situation en Algérie. "Je souhaite, tout d'abord, relever le fait que les relations de l'Algérie avec l'UE sont des relations stratégiques et très importantes qui couvrent tous les secteurs d'activités. Autant que l'UE et l'Algérie sont conscients de ce caractère stratégique et ne

permettraient pas à qui que ce soit à remettre en cause cette qualification stratégique par de simples parlementaires qui se caractérisent par une myopie et qui ne mesurent pas l'importance de ces relations", a-t-il souligné, en marge d'une rencontre à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la lutte contre la violence à l'égard de la femme. "L'UE et l'Algérie, de par le nombre d'accords qui ont été signés ainsi en considération des interactions fructueuses qu'il y a eu jusqu'à présent, renforcent la confiance en l'avenir de ces relations, auxquelles les deux parties accordent une importance stratégique", a-t-il insisté. Interrogé par ailleurs, sur l'évaluation de la première semaine du coup d'envoi de la campagne électorale, le ministre a indiqué que cette prérogative revenait à l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). "Toutefois et en tant que citoyen et de par le suivi des événements, j'ai pu constater que cette campagne se déroule, dans l'ensemble, dans de bonnes conditions. Je souhaite sincèrement



à ce que la préparation de cette élection continue à se dérouler dans des conditions normales de sorte à ce qu'on puisse réunir les meilleures conditions de l'exercice par tous les citoyens de leur devoir électoral", a-t-il déclaré. Le minis-

tre a indiqué avoir constaté "une volonté sincère" de la part d'un grand nombre de citoyens à adhérer au processus électoral, "qui reste la voie salutaire pour permettre à notre pays de sortir de la situation actuelle et aller vers une

étape nouvelle qui permettra à l'Algérie de renforcer sa stabilité, sa sécurité et également d'utiliser à bon escient toutes les ressources dont elle dispose.

k.a

### En 2020 Une décision interministérielle pour interdire l'utilisation des sachets noirs



Une décision interministérielle visant l'interdiction totale de l'utilisation des sachets noirs en 2020 est en cours de préparation, a annoncé à Aïn Defla la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zahra Zerouati. La décision engageant les ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales, du Commerce, de l'Industrie et de l'Environnement et des Energies renouvelables sera promulguée à l'issue d'un grand atelier auquel prendront part notamment les associations des commerçants et des artisans, a précisé la ministre en marge de l'inspection d'une unité de recyclage des déchets plastiques située au niveau de la zone industrielle de Aïn Defla dans le cadre de sa visite dans la wilaya. Selon la ministre, "l'heure est venue pour que cette question soit définitivement tranchée car le sachet en plastique présente assurément un réel danger pour la santé du citoyen", faisant état de 5 milliards de sachets en plastique utilisés par an, en Algérie. "Nonobstant leur composition, les sachets en plastiques, de par leur légèreté, s'envolent facilement et vont ainsi s'accrocher dans les arbres et envahir les terrains vagues, ce qui constitue une pollution 'visuelle'", a-t-elle observé, soulignant l'existence de solutions palliatives à cet état de fait. Pour la ministre, son département s'emploie à la création d'une économie rotative respectueuse de l'environnement et de la santé des citoyens. Elle a, par ailleurs, soutenu qu'après la tenue des assises nationales sur l'économie circulaire, la nouvelle vision du ministère de l'Environnement au sujet du recyclage est basée sur une approche purement économique, mettant l'accent sur la nécessité pour les centres d'enfouissement techniques (CET) de jouer un rôle en matière de recyclage et de valorisation des déchets. Elle a, dans ce cadre, rappelé la détermination de son département à accompagner les jeunes et à les inciter à se lancer dans ce créneau par le biais notamment d'actions de proximité menées par des spécialistes en la matière ainsi que par des investisseurs.

C. N

### Droits de l'homme Lazhari remet au chef de l'Etat le rapport annuel de 2018

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a reçu, hier à Alger, le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Bouzid Lazhari, qui lui a remis le rapport annuel relatif à la situation des droits de l'Homme en Algérie au titre de l'année 2018.

Dans une déclaration à la presse, M. Lazhari a indiqué avoir été reçu par le chef de l'Etat en application de l'article 199 de la Constitution qui dispose que le Conseil élabore et adresse un rapport annuel sur la situation des droits de l'Homme en Algérie. Le rapport annuel relatif à la situation des droits de l'Homme en Algérie au titre de l'année 2018 rappelle le travail des six (6) commissions permanentes du CNDH et les grandes préoccupations soulevées au cours de la période de référence de même qu'il comprend près de 200 recommandations ayant fait l'objet de correspondances adressées aux pouvoirs publics pour leur prise en charge



en vue de s'adapter aux engagements internationaux pris par l'Algérie en matière de protection des droits de l'Homme, a-t-il précisé. A cette occasion, le président du CNDH a mis en avant l'importance accordée par l'Etat algérien "au plus haut niveau" à la question de la protection des droits de l'Homme, en voulant pour preuve "la présentation de ce rapport dans cette

conjoncture en particulier, avec toute sa complexité, et l'acharnement émanant de certaines parties qui ont saisi que nous avançons sur la bonne voie, celle où les avis divergents peuvent s'exprimer dans un cadre pacifique et civilisé, mais aussi celle menant à une élection dont les conditions de régularité et de transparence sont réunies".

k.s

### Education Sit-in des enseignants du primaire à Alger

Les Professeurs d'enseignement primaire (PEP) ont observé, hier devant l'annexe du ministère de l'Education nationale, un sit-in pour réitérer leur attachement à leurs revendications professionnelles, appelant la tutelle à la prise en charge immédiate de leurs préoccupations. Organisé pour la huitième semaine successive par la coordination des PEP, le sit-in a vu la présence de nombreux enseignants issus de Djelfa, Laghouat, Blida, Tebessa, Tizi Ouzou, Bejaia, Tipaza, Bouira, Médéa, Alger et Boumerdès, ainsi que des parents d'élèves accompagnés de leurs petits. Encerclés par un fort dispositif sécuritaire, les contestataires ont brandis des slogans à travers lesquels ils ont exhorté la tutelle à satisfaire immédiatement leurs préoccupations, déplorant "l'échec" de la réunion de dialogue tenue, le week-end passé, avec le ministère. Les principales revendications se résument en "le reclassement des PEP dans la même catégorie que leurs pairs des paliers moyen et secondaire" et "la révision des programmes et méthodes d'enseignement soit par la réinstauration de la spéciali-

sation dans l'enseignement primaire, pour atteindre la qualité prônée par les normes internationales, soit par la révision des curricula". Les enseignants contestataires ont également plaidé pour l'application du décret présidentiel 266/14 du 28 septembre 2014, fixant la grille indiciaire, avec effet rétroactif, ainsi que le droit du PEP à la formation

au grade de directeur. Auparavant, le ministère de l'Education nationale avait affirmé que les revendications socioprofessionnelles des enseignants étaient "légalles", et qu'il "faudrait faire preuve de bonne volonté pour les traiter dans le cadre d'un dialogue regroupant les représentants des enseignants et l'administration centrale".



# Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours  
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ  
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

**LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ**

**Le Monde**  
De l'administration

Fondation pour l'édition  
et la publicité

EDITER PAR LA EURL  
EL HAOUAFIZE

Président directeur général  
Directeur des publications

**MME SEMROUNI.K**

Directeur adjoint

**Z.NACER**

DIRECTEUR GÉNÉRAL  
FONDATEUR

**MME SEMROUNI.K**

MONDE  
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL  
22 RUE SAHRAOUI EL  
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL  
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIFFUSION

QUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

## Tourisme

## Pour une action commune en vue d'atteindre "l'excellence"

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud a appelé, à Alger, au renforcement de l'action commune avec tous les secteurs, en vue de développer le tourisme et d'atteindre "l'excellence", dans l'objectif d'attirer un plus grand nombre de touristes et leur permettre de découvrir le patrimoine civilisationnel, historique et naturel de l'Algérie. Présidant l'ouverture de la 20<sup>e</sup> édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV 2019), auquel participent quelque 100 exposants algériens et étrangers, le ministre a estimé que cette manifestation était "une occasion propice pour faire connaître les riches potentialités touristiques de notre pays et accroître l'attractivité de ce secteur". A ce titre, M. Benmessaoud a indiqué que cette édition "se distingue par la participation d'agences touristiques et de groupes hôteliers publics et privés

de haut standing, aspirant à attirer de nombreux touristes notamment les étrangers, et permettre à ce secteur de contribuer à la création de postes d'emploi et la réalisation du développement durable. Il a ajouté, à ce propos, que cette manifestation annuelle était marquée par la présence d'artisans de différentes régions du pays. Des artisans, a-t-il dit, qui ont excellé dans la confection d'œuvres et d'objets d'arts et lauréats du Prix national, et ce pour promouvoir l'artisanat authentique et accéder aux marchés internationaux". Le ministre a estimé nécessaire la participation des start-up (au nombre de 25) à cet événement en vue de promouvoir la destination Algérie et contribuer à la création de postes d'emploi au profit des jeunes. S'agissant de l'octroi de visa d'entrée en Algérie aux touristes étrangers, M. Benmessaoud a rappelé les efforts consentis visant essen-



tiellement à résoudre définitivement ce problème, ajoutant que l'Algérie, jouissant de la pleine souveraineté, "est l'un des pays les plus sûrs et stables au monde pour les touristes étrangers désireux de découvrir son riche patrimoine touristique". A ce titre, il a précisé que tout touriste étranger désirant visiter l'Algérie par le biais d'une

agence touristique "peut bénéficier, dans un délai ne dépassant pas 3 jours, d'un visa d'entrée sur le sol national, au niveau d'un consulat ou d'une ambassade algérienne à l'étranger". Par ailleurs, le ministre a valorisé les efforts déployés par le gouvernement à l'effet de soutenir l'activité touristique, à travers "la concrétisation du Schéma di-

recteur d'aménagement touristique (SDAT), qui permettra de réaliser plus de 300.000 nouveaux lits et d'accueillir de 10 à 15 millions de touristes à l'horizon 2030", appelant, dans ce sillage, les jeunes à accorder un intérêt à ce secteur et œuvrer à la promotion de la destination touristique dans toutes les régions du pays".

Conseil de la Nation  
Loukal présente le PLF 2020

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal a présenté, hier, le Projet de loi de Finances (PLF-2020), devant les membres du Conseil de la Nation, lors d'une séance plénière présidée par le Président par intérim du Conseil, Salah Goudjil, à laquelle ont assisté le ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khouil et d'autres membres du Gouvernement. Le projet de loi a été élaboré dans "un contexte international particulier, caractérisé par une fluctuation du marché de l'Energie qui a rendu plus vulnérables les pays exportateurs de pétrole et les a amenés à entamer une profonde réflexion pour assurer des ressources financières permanentes", a précisé M. Loukal, ajoutant que l'Etat veille à maintenir un certain niveau d'investissement à même de réaliser une croissance économique et de créer des postes d'emplois. Il a été procédé, selon le même responsable, à l'affectation d'un montant supplémentaire estimé à 150 milliards de DA aux dépenses imprévues, dont 70 mds

DA pour l'achèvement des programmes en cours de réalisation dans le secteur de l'Habitat. Rappelant dans le même contexte que les principales dispositions législatives contenues dans le texte, sont réparties sur 46 mesures fiscales, 9 procédures douanières et 43 mesures différentes, M. Loukal a fait savoir que le projet de loi a prévu des incitations fiscales au profit des start-up, outre la création de 4 types de zones industrielles à travers le pays en vue d'abriter ces start-up et créer un fond pour les soutenir. Il a été également suggéré la suppression de la règle 51/49 régissant l'investissement étranger en Algérie pour les secteurs non stratégiques, en vue de diversifier les sources de financement de l'économie et de recourir "au besoin et de manière sélective", au financement extérieur auprès des institutions financières internationales pour le financement des projets économiques structurels et fructueux, outre le renforcement des taxes sur la fortune et les biens. Selon le texte de loi, les citoyens

peuvent importer des véhicules de tourisme d'occasion de moins de trois ans avec moteurs à essence et respectant les normes environnementales, et ce avec leurs propres moyens financiers. En matière de protection de l'environnement, il a été suggéré la création d'une taxe sur l'environnement appliquée dès la souscription des contrats d'assurances avec un montant de 1.500 Da sur les voitures touristiques et 3.000 Da sur les autres types de véhicules, la réorganisation du système fiscale imposé sur les appareils électriques à haute consommation et l'augmentation des montants des taxes sur l'environnement en fonction du principe "pollueur-payant". Quant au renforcement de la solidarité nationale, il a été proposé l'augmentation, de 1% à 2%, de la contribution solidaire appliquée sur les importations au profit de la CNR. Le ministre a également affirmé que le texte prévoit une augmentation des revenus des exportations des hydrocarbures en 2020 de 2%

par rapport à 2019 pour atteindre 35,2 milliards de dollars (contre 34,5 milliards de dollars en 2019), et ce en raison d'une augmentation de 2,06 % des quantités des hydrocarbures devant être exportées. Quant aux importations, le projet de loi prévoit leur baisse de 13,3 % à 38,6 milliards de dollars en 2020. Les importations des marchandises devraient baisser de 12 % et celles des services de 16%. Le déficit de la balance des paiements devrait atteindre -8,5 milliards USD en 2020, contre -16,6 milliards USD en 2019, soit d'une baisse de 8,1 milliards USD. Les réserves de change connaîtront une contraction à 51,6 fin 2020 ce qui représente 12,4 mois d'importations sans facteurs de production. En matière dépenses publiques, le PLF 2020 prévoit également une baisse de 8,6% à 7,823 mds USD, un recul de 1,2% dans les dépenses de fonctionnement et de 18,7% en termes de dépenses d'équipements. Le budget de fonctionnement de l'année prochaine assurera 33.179 postes budgétaires dont 16.117

nouveaux postes pour garantir la gestion de 1.353 établissements en cours de réception au profit de plusieurs secteurs. En 2020, la masse salariale dépassera les 2.900 milliards de DA, alors pour un nombre de postes budgétaires dépassant 2.279.555 postes. Concernant le budget d'équipement, le PLF a réservé une enveloppe de 1.619,88 mds DA (37,7%) au budget d'autorisation de programmes de 2020, en sus d'un autre montant de 2.929,7 mds DA pour les crédits de paiement. Aussi, le budget de 2020 a inscrit un nouveau programme de 469,88 milliards DA dont 190,19 milliards DA pour de nouveaux programmes et 279,69 milliards DA destinés à la réévaluation de programmes en cours de réalisation, outre 150 milliards DA affectés aux dépenses imprévues. Quant aux recettes globales du budget, elles passeront à 6.200,3 milliards DA en 2020, soit une baisse de 7% en raison du recul de la fiscalité pétrolière à 2.200,3 milliards DA.

## Ministre de l'Energie

## Le projet de loi sur les hydrocarbures évite à la Sonatrach de grands fonds pour l'exploration

Le ministre de l'Energie Mohamed Arkab a affirmé, devant le Conseil de la nation, que le projet de loi régissant les activités d'hydrocarbures évite au Groupe Sonatrach l'affectation d'importantes ressources financières à l'exploration, en encourageant le partenariat avec des opérateurs étrangers. Ce cadre juridique favorise l'investissement et les partenariats ce qui permettra à la compagnie nationale Sonatrach de ne pas affecter de grands fonds à la prospection et au développement des ressources énergétiques, a précisé le ministre en réponse aux questions des membres du Conseil de la nation lors d'une plénière consacrée au débat du projet de loi régissant les activités des hydrocarbures, présidée par le président du Conseil Salah Goudjil. Il a ajouté que la conclusion de partenariats dans le domaine de la prospection et de l'exploration permettra un partage des charges induites par de telles opérations, qu'elles soient réussies ou pas. Au volet fiscal, le ministre a expliqué la réduction de la fiscalité appliquée aux activités pétrolières par la volonté de la tutelle de capter davantage

d'investisseurs et d'opérateurs étrangers, soulignant que la concrétisation de 100 opérations d'exploration pour un taux fiscal de 65% est mieux que 10 opérations à un taux de 85%. S'appuyant chiffres annuels du Groupe, M. Arkab a fait savoir que le volume fiscal des gisements actuels "n'est pas rentable", d'où la pertinence des partenariats pour la couverture des coûts des projets. Pour le ministre, il s'agit principalement de "la maîtrise des coûts d'extraction" qui nécessite l'usage de moyens technologiques de pointe et de techniques innovantes et sophistiquées. Par ailleurs, le ministre a fait état de l'élaboration en cours d'un nouveau projet de loi sur l'énergie nucléaire et son utilisation pacifique en sus de plusieurs opérations d'exploration en offshore. Evoquant la non réalisation des objectifs en matière d'énergie solaire fixés à 8.000 MW au début de l'année 2019, M. Arkab a assuré que son secteur tend, à travers ce texte de loi, le développement des énergies renouvelables et propres, outre l'augmentation de la production des énergies classiques et la promotion de l'industrie pétrolière.

## Aéroport d'Alger

## Transfert des vols domestiques vers le terminal international 1



Les vols domestiques d'Air Algérie et de Tassili Airlines ont été transférés hier de l'aéroport des lignes intérieures vers l'ancien aéroport international d'Alger "Terminal 1", a-t-on appris auprès de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA). Ce transfert permet d'offrir une meilleure prestation aux compagnies aériennes et aux passagers au sein d'un terminal conforme aux normes internationales, a précisé la même source. Air Algérie avait annoncé récemment que ses vols domestiques seront transférés vers le Terminal 1, c'est-à-dire l'ancien Aéroport international

d'Alger "Houari-Boumediene" à compter du 25 novembre courant. Dans un entretien accordé à l'APS, le P-dg de la compagnie, Bakhouche Allèche avait confirmé la "bonne santé" financière d'Air Algérie. Il a également assuré que la flotte de la compagnie bénéficiait d'une maintenance technique conforme aux normes internationales. D'ailleurs, a-t-il fait savoir, l'ensemble des structures d'Air Algérie, chargées de la maintenance et de la sûreté aérienne, étaient certifiées par les hautes instances internationales spécialisées. Sa flotte comprend des Boeing, des Airbus, des ATR et un avion-cargo Lockheed.

## 8e COLLOQUE INTERNATIONAL DU RIFEFF Changer la façon d'enseigner à l'ère du numérique

Le 8e colloque international du Réseau international francophone des établissements de formation de formateurs (Rifeff) se tient pour deux jours, 24 et 25 du mois, à l'Université d'Es-Sénia 1 d'Oran, avec la participation d'orateurs, de formateurs, d'universitaires venant de 20 pays francophones.

Ce réseau international francophone des établissements de formation de formateurs contribue à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, avec des formations à distance, et contribue à l'intégration des innovations pédagogiques et didactiques. Le thème principal de cette année «La formation des maîtres en question dans la francophonie» à l'ère du numérique, comme indiqué par le président du

Rifeff, Thierry Karsenti, qui présentera une communication sur «la compétence numérique : une nécessité pour tous les enseignants ?» Le conférencier dira qu'il fallait à l'ère du numérique développer, produire des contenus et agir de manière éthique. Protéger les données, développer l'intelligence numérique sont les défis qui se posent et pouvoir aller vers l'université de demain, une université numérique. Le contrôle du numérique, des données et des informations qui circulent, c'est un aspect sensible, a dit le président du Rifeff, «partout dans le monde, les gens trouvent des moyens de contourner le contrôle. Donc, c'est aussi par l'éducation que l'on peut agir autrement». Pour lui, l'Algérie a tous les



Colloque international du  
**RIFEFF**  
24 et 25 novembre  
Université Oran 1  
ALGÉRIE

# 2019

moyens pour aller vers l'université de demain. Les infrastructures sont là, les étudiants ont tous des smart-

phones et savent utiliser ces outils du numérique. Reste le cas des formateurs qui, souvent, en Algérie et

ailleurs, n'arrivent pas à accepter ce passage et former avec les nouvelles technologies du numérique.

### Aïn Defla

## Zerouati insiste sur la création de centres de valorisation des déchets

En visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Aïn Defla dimanche dernier, Fatima Zohra Zerouati, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, seconde visite de son mandat après celle de février 2018, a reconsidéré sa vision de la gestion des déchets, et soutient qu'il faut dépasser la stratégie purement technique en vigueur, et qui consiste en l'enfouissement des déchets (CET),

et promouvoir une vision tout à fait différente, à savoir la création de Centres de valorisation des déchets et de leur gestion rationnelle, que les CET laissent place aux CVD. L'exposé qui lui a été fait par le responsable du secteur a révélé que la gestion des divers déchets est bien loin d'être assainie du fait que de nombreuses structures de collecte ou d'enfouissement sont gelées ou simplement à l'étude dans le meilleur

des cas. En effet, sur tout le territoire de la wilaya de Aïn Defla, il n'a été réalisé qu'un seul CET, à quelques encablures à l'ouest du chef-lieu de la wilaya, un centre qui reçoit les déchets de 10 communes de l'ouest et la décharge contrôlée de Aïn Soltane, près de la forêt de Mallora, tandis que dans les 19 communes restantes sur les 36, il n'existe que des décharges sauvages et non contrôlées. L'exposé a fait

ressortir aussi que le centre d'enfouissement des déchets de Aïn Defla, où il existe un centre de tri et de décantation, centre où le seul bac opérationnel est rempli aux trois quarts et qu'il faut déjà penser pour 2020 préparer le bac suivant, ce qui nécessitera une enveloppe de 46 millions DA. Faute de quoi, ce centre ne pourra plus recevoir les déchets des 10 communes de l'ouest de la wilaya.

### AÏN-SEFRA

## 4 blessés dans un accident urbain

Un accident survenu en fin d'après-midi hier, a fait quatre blessés, dont deux très graves, victimes de traumatisme. L'accident s'est produit à l'entrée de la gare routière Sogral (intersection sur la double voie de la première RN6), où, dans l'enceinte même de la gare, se tient actuellement la foire économique, lorsqu'une voiture roulant à vive allure a percuté de plein fouet, une autre voiture qui voulait accéder à la gare. Cette dernière a fauché les deux femmes qui voulaient traverser la route.

Les trois victimes ont été admises à l'EPH de Aïn-Séfra d'où les deux femmes (une mère et sa fille) se trouvent dans un état critique, alors que les deux conducteurs sont sortis avec des blessures légères. Il s'agit là des conséquences de la tenue de la foire dans l'enceinte de la gare, d'autant plus, jouxtant la double voie de la RN6. Cette foire se tenait d'habitude au centre-ville ou dans des endroits jugés sécurisés. Une enquête a été ouverte aussitôt pour déterminer les circonstances de l'accident.



### Mostaganem

## Un taux de remplissage des barrages à 80%

La Direction des ressources en eau a révélé que les trois barrages répartis à travers la wilaya de Mostaganem sont remplis à un taux convenable, à la faveur des dernières précipitations qui se sont abattues sur la région, ce qui place la wilaya dans une position confortable. Après les dernières précipitations enregistrées en ce mois de novembre 2019, les barrages de la wilaya de Mostaganem sont actuellement remplis à hauteur de 80%, grâce à la pluviométrie qui a atteint 60 millimètres. Les trois barrages (Kramis, Cheliff et Kerrada) emmagasinent 135 millions m<sup>3</sup>. Les barrages Kerrada et Cheliff sont



à un taux de remplissage de 100%. Un volume qui n'a pas été atteint depuis au moins une dizaine d'années. Il y a lieu de signaler que la station de dessalement d'eau de mer de Sonaghter assure, en sus des trois bar-

rages, les besoins quotidiens en eau potable estimés à 200 000 m<sup>3</sup>. Les dernières précipitations vont permettre également de soutenir la nappe phréatique qui présente la prin-

cipale source en eau pour les agriculteurs. En outre, les cultures de la saison de l'automne sur les superficies semées en céréales se trouvent dans un bon état végétatif.

### Affaire de la «cession» du manège

## Un ex-P/APC de Sidi-Bel-Abbès remis en liberté provisoire

À la fin de la semaine dernière, un ex-P/APC de Sidi-Bel-Abbès, en détention provisoire depuis 16 mois déjà au niveau du pénitencier de Teglagh, a été remis en liberté provisoire. Celui-ci a été placé en détention provisoire ainsi que le conserva-

teur foncier et un notaire de l'Est dans le cadre de l'affaire de la «cession» d'un site aménagé en manège à Sidi-Bel-Abbès. Pour rappel, cette affaire, qui a fait couler beaucoup d'encre et fait l'actualité à Sidi-Bel-Abbès pendant quelques mois, a nécessité l'ouverture d'une enquête par les

services de sécurité. Ce site d'une superficie de 8 hectares, placé comme patrimoine communal, a été, dans le passé, donné en concession à un particulier qui a procédé à des aménagements pour en faire un manège. Et quelques années plus tard, des salles de fêtes, des buvettes, des aires de dé-

tente, etc. Ce serait des milliards dépensés pour sa transformation par ce particulier et un acte de «cession» lui a été signé finalement, suscitant l'indignation des Bélabessiens qui ont manifesté jusqu'à obtenir l'annulation de la «transaction» et le site a été restitué à l'APC.

## OUM-EL-BOUAGHI 11 personnes sauvées d'une asphyxie au monoxyde de carbone



Les éléments des unités secondaires de la Protection civile d'Aïn-Beïda et Meskiana sont intervenus, samedi dernier, pour secourir et sauver 11 personnes de deux familles distinctes d'une asphyxie certaine au monoxyde de carbone. Selon le communiqué transmis à notre journal par la cellule de communication de la Protection civile d'Oum-el-Bouaghi, nous avons appris que ces deux incidents se sont produits, pour le premier à Aïn-Beïda vers 7 heures et où 8 membres d'une même famille, âgés entre 4 et 60 ans, habitant la cité El Moustakbel, ont été victimes d'asphyxie suite à l'inhalation du monoxyde de carbone dégagé par trois chauffages. Le deuxième incident a eu lieu à Meskiana le même jour, à 17h19, lorsque trois personnes âgées entre 4 et 37 ans ont été victimes du monoxyde de carbone, qui s'est dégagé d'un chauffage. Toutes les victimes ont été secourues et évacuées respectivement vers l'EPH Docteur Zerdani de Aïn-Beïda et celui de Bouhafs de la Meskiana où elles ont reçu les soins nécessaires.

## Amazonie : sa capacité à absorber le CO2 revue à la baisse

Selon certaines prédictions, la forêt amazonienne devrait absorber plus de CO2 dans les quinze années à venir. Un groupe de scientifiques internationaux conteste cette conclusion. Selon eux, un élément essentiel a été oublié, rendant les prédictions beaucoup plus pessimistes.

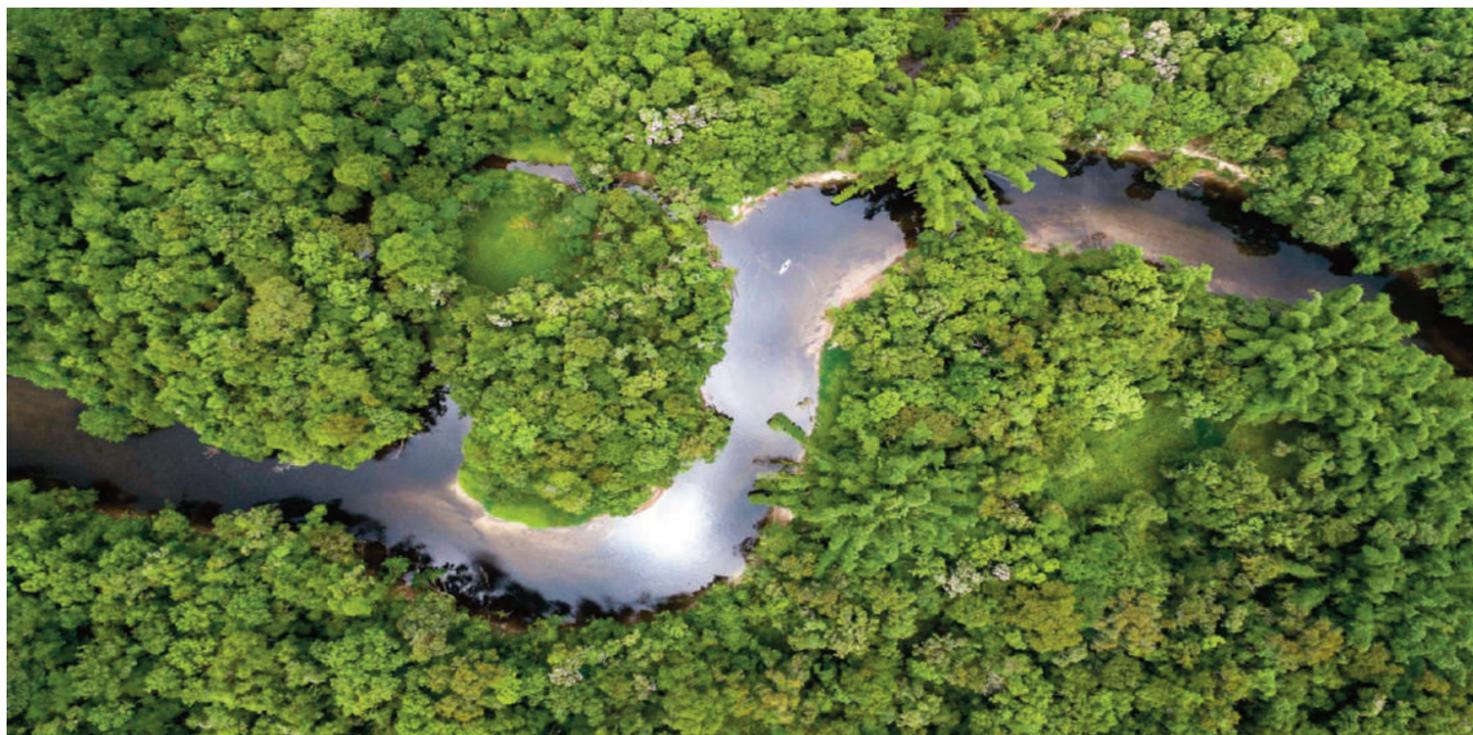
Dans l'esprit de tous, la forêt amazonienne est « le poumon vert » de notre Planète. Les plantes qui la composent absorbent le CO2, qu'il soit d'origine humaine ou naturelle, et produisent une partie de l'oxygène que nous respirons. Si le réchauffement climatique éprouve cet écosystème fragile, les prédictions réalisées avec des modèles informatiques ne remettent pas en cause son rôle d'éponge à CO2. Pourtant, une équipe de chercheurs internationaux a publié une étude dans *Nature Geoscience* qui établit un constat bien moins optimiste. Selon eux, le puits de carbone qu'est la forêt amazonienne perdrait entre 46 % et 52 % de la taille prédite par les modèles informatiques. Le responsable ? Un facteur indispensable à la croissance des végétaux : le phosphore.

### Le CO2, l'ami des plantes

Étonnamment, l'augmentation du taux atmosphérique du CO2 a aussi des bons côtés, surtout pour le monde végétal. Le dioxyde de carbone est un carburant important pour la machine complexe qu'est la photosynthèse. En présence de forte concentration de celui-ci, la photosynthèse tourne à plein régime, la plante a donc un stock important d'énergie qu'elle utilise pour sa croissance. Ce phénomène est appelé la fertilisation par le CO2. Basés sur ce constat, les modèles prédisent l'augmentation de l'absorption du CO2 par la forêt amazonienne car elle grandira plus vite. Malgré tout, un facteur limitant n'a pas été pris en compte, le manque de phosphore dans le sol.

### Le phosphore comme facteur limitant

Les régions tropicales sont connues pour leur sol plutôt pauvre en nutriments. Là-bas, c'est le phosphore issu des rochers qui est l'aliment de base des plantes. Mais,



il n'est présent qu'en faible quantité dans le sol, forçant les plantes à développer toutes sortes de mécanismes pour en « manger » le plus possible. L'un d'eux utilise le carbone créé à partir du CO2 et le dé-

en compte dans leur modèle, les scientifiques allemands ont estimé que, malgré une présence importante de CO2, sans phosphore la biomasse de la forêt amazonienne n'augmenterait pas. De facto, sa ca-

formatiques ne prenant en compte que le carbone (en gris) et carbone avec l'azote (en bleu), l'augmentation est deux fois plus faible pour le modèle prenant en compte le carbone, l'azote et le phosphore (en

vert). Le premier graphique montre la croissance de la biomasse en simulant un taux de CO2 plus important. Si l'on voit une belle augmentation avec les modèles informatiques ne prenant en compte que le carbone (en gris) et carbone avec l'azote (en bleu), l'augmentation est deux fois plus faible pour le modèle prenant en compte le carbone, l'azote et le phosphore (en vert). Le deuxième graphique montre la croissance de la forêt (GGP) et sa productivité (NNP) durant la première année de la simulation. Le diagramme CUE correspond au ratio des deux. On voit que l'apport limité de phosphore (en vert) réduit drastiquement la croissance et l'activité de la forêt.

### De la théorie à la pratique

Voilà ce que les modèles informatiques prédisent, mais que se passe-t-il sur le terrain ? C'est ce que les scientifiques cherchent à savoir grâce à l'expérience Amazon-FACE. En augmentant artificiellement le taux de CO2 sur des parcelles de forêt amazonienne, ils pourront confronter leur modèle à la réalité, déjà sombre, du « poumon vert » de notre Planète.



tourne de sa fonction première, la croissance de la plante.

Dans des conditions où la concentration importante de CO2 stimulerait la croissance des plantes, celle-ci serait irrémédiablement freinée par le manque de phosphore dans le sol. En prenant cela

capacité à absorber les gaz à effet de serre se voit diminuer de 50 % selon le nouveau modèle proposé. Le premier graphique montre la croissance de la biomasse en simulant un taux de CO2 plus important. Si l'on voit une belle augmentation avec les modèles in-

vert). Le deuxième graphique montre la croissance de la forêt (GGP) et sa productivité (NNP) durant la première année de la simulation. Le diagramme CUE correspond au ratio des deux. On voit que l'apport limité de phosphore (en vert) réduit drastiquement la croissance et l'ac-



## 5 moyens pour booster le moral de vos salariés

Les médias nous donnent une vision pessimiste de la vie chaque jour : inondations, incendies, meurtres, violences, corruption... de quoi avant de venir au travail d'être empli de cette souffrance et de développer un certain fatalisme qui peut entraîner laxisme et non-implication. De plus la vie privée et les soucis quotidiens peuvent nous conforter dans l'inertie. Or malgré cela pour comment booster les salariés pour qu'ils ressentent l'entreprise comme un moment privilégié et comment leur permettre de laisser la morosité à la porte de l'entreprise. Pas besoin de dépenser une fortune pour motiver vos troupes, voici 5 moyens de booster le moral de vos salariés.

### 1-Montrez-leur le résultat de leurs efforts

Il n'y a rien de pire pour un salarié que d'avoir l'impression de travailler pour rien et donc de ne pas voir le fruit de ses efforts. Pour éviter que cela se produise, il est important de bien montrer à quoi étaient destinés les efforts de vos salariés, quel est le résultat final. N'hésitez pas à partager avec vos équipes les retours positifs des clients. Même si vos salariés ne sont pas directement en contact avec les clients, il faut qu'ils puissent tout de même ressentir la satisfaction de ces derniers. En étant « confrontés » directement à l'impact de leur travail sur l'entreprise et sur les clients, les salariés seront certainement en-

core plus disposés à s'engager dans l'entreprise. Cela améliore le moral de vos troupes, leur confiance en eux et également leur sentiment du devoir accompli.

### 2-Donnez-leur des responsabilités

Si vos salariés sentent que vous hésitez à leur donner des responsabilités parce que vous ne leur faites pas confiance, il y a peu de chances qu'ils s'impliquent dans l'entreprise. Bien sûr c'est plus facile à dire qu'à faire. Vous ne pouvez pas donner de grandes responsabilités à tous les employés mais si vous sentez que vous pouvez le faire avec certains, n'hésitez surtout pas. Ce sont souvent les responsabilités qui poussent à dépasser la simple description de son poste, à aller plus loin. Si un employé a repéré une faille dans l'organisation il hésitera certainement à vous en faire part s'il n'a aucune responsabilité. Si au contraire vous lui avez accordé d'importantes responsabilités, il vous fera part plus facilement des problèmes d'organisation puisqu'il se sentira pleinement intégré dans le projet.

### 3-Demandez-leur ce qui les motive

Cela peut paraître évident et logique mais tous les chefs d'entreprise le font-ils ? La réponse est évidemment non. On peut être tenté de penser que les salariés ont les mêmes motivations, l'argent, la reconnaissance par exemple. Mais



en réalité c'est plus compliqué. Le challenge, la sécurité, les horaires de travail, la pression et beaucoup d'autres éléments entrent en compte dans la motivation des salariés. En leur demandant individuellement ce qui les motive, vous leur prouvez d'une part votre intérêt pour eux, et d'autre part vous leur donnez les moyens d'adapter votre comportement à chaque salarié.

### 4-Accordez-leur de petits avantages

Pour motiver vos salariés, si vous êtes une PME, il y a peu de chances pour que vous soyez en mesure d'offrir à chacun une voiture haut de gamme ou un voyage de rêve dans un pays étranger. Pourtant rien ne dit que les avan-

tages que vous accordez à vos salariés doivent avoir un coût démesuré pour avoir un impact. Vous pouvez vous concentrer sur les petites choses qui leur seront utiles. Pourquoi ne pas offrir à vos salariés un vélo après une certaine durée passée dans l'entreprise par exemple ? Cela peut également être des clés USB, des tasses personnalisées... cela ne va pas changer la vie de vos salariés mais ils pourront les utiliser et sentiront surtout que vous vous intéressez à eux.

### 5-Proposez-leur des formations

L'absence de possibilité de développement est une des raisons qui pousse les salariés à quitter leur entreprise. Pour améliorer leur moral

et leur motivation, faites en sorte qu'ils aient le sentiment d'améliorer leurs compétences en restant chez vous. La première étape est de favoriser la transmission des connaissances en interne, en associant par exemple les nouveaux employés avec ceux qui ont une plus grande expérience. Ensuite, si vous avez les moyens, vous pouvez offrir à vos salariés la possibilité d'assister à des conférences ou de suivre des formations spécifiques. L'important est de ne pas se focaliser exclusivement sur le court terme, certes ces formations et conférences ont un coût mais elles améliorent les compétences de vos salariés et surtout elles boostent par la même occasion leur moral !

k.a

## Facteurs clés de réussite

Les facteurs clés de réussite (que certains nomment la position stratégique) précisent les éléments importants nécessaires à une entreprise pour concurrencer dans ses marchés cibles. Ils articulent ce que l'entreprise doit faire et bien faire, pour atteindre les objectifs énoncés dans son plan stratégique. Des exemples incluent l'agilité, la fiabilité, la diversité et le lien émotionnel avec les clients. Les facteurs clés de réussite constituent l'un des trois éléments que doit formuler l'équipe de direction d'une entreprise dans le cadre de son pro-

cessus de planification stratégique, les autres étant ses objectifs stratégiques et sa portée stratégique. Les décisions que prend l'équipe de direction quant aux facteurs clés de succès:

- traitent directement des forces concurrentielles (facteurs sur le marché qui peuvent réduire les bénéfices);
- définissent l'orientation des attentes comportementales des employés;
- servent à déterminer les exigences à remplir en matière de connaissances, de compétences et de com-

portement pour assurer le succès de l'entreprise;

-fournissent les limites pour les prises de décision ayant trait aux plans d'exécution, y compris en ce qui a trait à la structure organisationnelle, à l'approvisionnement, à la fabrication, au marketing, aux ventes, aux outils et aux technologies.

Les entreprises utilisent l'information extraite de leur analyse FFPM pour prendre ces décisions. On actualise cette information chaque année dans le cadre du processus de planification stratégique.



## Financement mezzanine

Le financement mezzanine est un prêt d'affaires qui offre des conditions de remboursement adaptées aux flux de trésorerie d'une entreprise. Il s'agit d'un hybride entre une dette et un financement par actions. Il ressemble au financement par emprunt dans la mesure où l'on a besoin de liquidités pour rembourser le prêt, mais les conditions de remboursement sont plus souples qu'un financement par emprunt conventionnel. Aussi appelé «financement secondaire», le financement mezzanine indique que ce type de prêt n'est généralement pas garanti par les actifs de la société et se classe sous le prêt garanti en priorité de remboursement en cas de défaut de paiement. Pour cette raison, il comporte plus de risque pour les prêteurs et se trouve donc assorti des taux d'intérêt élevés correspondants. Les entreprises l'utilisent par exemple pour augmenter leur fonds de roulement, financer une acquisition ou financer le transfert d'une entreprise aux membres de la famille ou à l'équipe de direction.

Un avantage clé du financement mezzanine est que l'on considère généralement ce prêt comme des capitaux propres sur le bilan. Il ne compte donc pas comme une dette dans le calcul du ratio d'endettement de votre entreprise. Cela améliore la position de levier de votre entreprise et vous permet d'emprunter d'autres façons (par exemple, par le



biais de prêts bancaires standard). Pour bénéficier d'un financement mezzanine, les entreprises doivent généralement avoir une réputation bien établie, une offre de produits solide, un historique de rentabilité et des plans de croissance réalistes.

s.i

## Faillite



La faillite est une procédure judiciaire qui advient lorsque le propriétaire d'une entreprise ne peut plus payer ses dettes. Elle suit généralement les efforts déployés par l'entreprise pour recueillir des fonds en liquidant ses actifs ou en vendant la totalité ou une partie de l'entreprise. Le processus de faillite commence lorsque l'entreprise dépose une requête en faillite. Une fois en cours, elle fournit à l'entreprise une certaine protection juridique, autrement

inaccessible, pendant qu'elle tente de se redresser. Par exemple, le juge pourrait interdire aux autres parties d'intenter des poursuites contre l'entreprise débitrice pendant qu'elle négocie avec les créanciers et les actionnaires. Une fois que le processus de faillite est terminé – lorsque les actifs ont été vendus et que les créanciers ont été remboursés autant que possible – toute dette restante est effacée.

s.i

## Le bon timing, Clé du succès entrepreneurial ?

Nombre d'entrepreneurs hésitent à lancer leurs produits ou services de peur de ne pas choisir le bon moment. Cette inquiétude récurrente demande d'étudier tous les paramètres et de sélectionner le moment approprié. Parfois le timing apparaîtra décalé mais il faut parfois du temps pour adopter un produit ou un service et que le buzz ou la communication établisse son impact. Quelques conseils pour appréhender le temps pour un entrepreneur en quête de succès. Pour bien choisir le bon timing, il faudra établir un mapping du produit ou du service et ses cibles potentielles, des concurrents qui auraient un produit similaire, de la communication pour faire connaître le produit... c'est-à-dire étudier avec minutie tous les aspects de la mise sur le marché du produit ou du service.

### Choisir le bon moment pour commercialiser son produit ou son service

Aussi bonne que soit une idée de bien ou de service, sa commercialisation peut tourner au fiasco si ce n'est pas le bon moment de la faire. Le marché, les besoins des gens, la technologie sont-ils assez matures pour accueillir ce que je vends ? Voilà une question essentielle que tout entrepreneur devrait se poser. Néanmoins, trouver la réponse à cette question n'est pas toujours simple. De nombreux produits ou services, parfois lancés par des grandes marques, ont été des flops complets. On peut citer l'exemple du Newton MessagePad, un ordinateur de poche sorti par Apple en 1993, considéré comme le premier assistant numérique personnel (ou PDA) de l'histoire. Pionnier du concept de PDA et du transfert de données sans fil, cet appareil était trop en avance sur son temps et les gens n'en voyaient guère son utilité. A contrario, la société française MediaCorner, fondée et dirigée par Gérard Verlyck, a lancé ses écrans de

publicités locales chez les buralistes en 2006. Une bonne partie du territoire français était équipée de l'ADSL, la promotion digitale commençait à trouver son marché et de nombreuses TPE et PME éprouvaient le besoin de développer leurs annonces locales. Aujourd'hui, pas moins de 11 400 écrans sont installés dans l'Hexagone et la société a enregistré un chiffre d'affaires de 1,5 million d'euros en 2015.

### S'adapter aux évolutions pour connaître un succès durable.

Le saviez-vous ? Nokia, ex-numéro un de la téléphonie possédait la technologie pour développer le smartphone bien avant Apple. Mais à l'époque, la firme a jugé que ce type de téléphone ne marcherait jamais. Mal lui en a pris. En 2007, Steve Jobs lançait l'iPhone, ravissant en peu de temps la place de leader au géant suédois. Cette anecdote rappelle une chose : aussi bon qu'était le produit ou le service que vous aviez lancé dans le passé, suivre les évolutions du marché, rester innovant et à l'écoute de vos clients est primordial si vous souhaitez réussir dans la durée. Mark Zuckerberg, fondateur de Facebook, l'a bien compris. Il n'a de cesse d'innover et de s'ajuster aux besoins de ses utilisateurs. Pour faciliter l'inscription et l'expansion du site, il a par exemple mis en place un système de suggestions de profils que l'on est susceptible de connaître. De même, lorsque les utilisateurs ont commencé à se poser des questions sur la protection de leurs données, il a rapidement intégré un système de protection de leur vie privée. Sans cesse évoluer pour s'adapter aux besoins concrets du marché, aux habitudes de consommation et aux nouvelles technologies, telle est la devise des entrepreneurs à succès... sur le long cours !

### Ne pas trop attendre pour



### se confronter au marché.

Si perfectionner un produit ou service avant son lancement est légitime, accorder trop de temps à cette étape, sans le confronter au marché, peut être la cause de son futur échec. En effet, vous n'avez aucune garantie qu'un bien ou service se vendra avant de le faire, aussi parfaits soient-ils à vos yeux ! De plus, confronter votre bien au marché présentera l'avantage d'avoir des retours de vos « early adopters ». Ce qui permettra d'améliorer ce que votre produit au bout du compte. Et vous gagnerez en visibilité, en plus !

### Tout connaître du « time to market »

On parle de time to market pour définir le temps écoulé entre le mo-

ment où une idée survient dans l'entreprise et celui où elle est commercialisée de manière effective. Cette notion permet de voir si l'entreprise est en mesure de mettre en œuvre des projets innovants dans de bonnes conditions. Le processus de développement produit doit être bien géré pour assurer un time to market réussi. On estime que 40 % des ressources des sociétés sont gâchées par des tâches répétées inutilement, les pesanteurs administratives et une gestion inadaptée des informations. Optimiser son time to market permet de réduire les coûts et de gagner du temps, en revoyant notamment son management. En sortant des produits plus rapidement, l'entreprise peut obtenir de meilleures marges, prendre de vitesse ses concurrents et saisir les op-

portunités de croissance. Un time to market réussi passe avant tout par une réduction des pertes de temps à l'intérieur de l'entreprise. On cherchera pour cela à limiter les transferts de dossier et les phases d'attente entre les différentes étapes de chaque processus. Le travail d'équipe et la communication doivent être encouragés à tous les niveaux. Pour qu'une entreprise parvienne à gagner du temps dans la réalisation de ses projets, elle doit également apprendre à se montrer réactive. Particulièrement dans les domaines de pointe, les nouvelles technologies et l'économie digitale, le marché change très vite. L'entreprise susceptible d'entrer le plus vite en action aura définitivement un temps d'avance sur ses concurrents.

## 12 raisons pour offrir de la reconnaissance au travail

La reconnaissance a pris des lettres de noblesse. Certains pensent qu'il est inutile d'exprimer sa reconnaissance car celle-ci peut être explicite sur le bulletin de paie. Mais il arrive souvent que le bulletin de paie reste identique pendant une longue période pour de multiples raisons. La reconnaissance humaine, elle possède un impact considérable (elle vient du fait d'admettre la légitimité de quelqu'un). Une nouvelle étude menée par le département d'économie de l'Université de Warwick, au Royaume-Uni nous confirme qu'un employé heureux est plus efficace dans son travail. En réalisant un certain nombre d'expériences, dont les résultats vont être publiés dans le Journal of Labor Economics, l'équipe de chercheur a déterminé que le fait d'être heureux augmentait la productivité de près de 12%. Plus de huit personnes actifs sur dix ont le sentiment de faire un travail « utile », mais moins d'un sur deux estime que son travail est « reconnu à sa juste valeur », selon un sondage Odoxa/Dentsu Aegis Network pour France info. Le travail ne s'arrête pas au financier. Selon une enquête de 2016 de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), 72% des salariés s'esti-

ment reconnus par leurs collègues, 68% par leurs clients, 55% par leurs collègues d'autres services... mais seulement un sur deux par son supérieur ! Ce chiffre montre qu'il faut faire des efforts. Ils ont l'impression d'être happés par les nouvelles technologies qui leur imposent leurs lois inhumaines.

### Le bonheur au travail passe par la reconnaissance

Elle passe bien sûr par la reconnaissance salariale mais avant tout par le regard de l'autre sur le travail effectué, par des remarques constructives. Il est primordial que l'employeur soit clair avec lui-même pour l'être avec les salariés. Maintenir le dialogue est nécessaire. Il peut être verbal ; pour qu'il reste dans la continuité, il peut aussi passer par l'écriture avec un cahier de liaison. Cela vous permettra de voir les thématiques les plus souvent abordées et pouvoir faire des réunions pour les solutionner.

Les retombées positives pour l'entreprise et le salarié  
Le salarié qui se sent reconnu :  
1/ s'identifie plus facilement à l'entreprise.  
2/ est fidèle à l'entreprise.  
3/ améliore ses compétences.  
4/ prend des initiatives.  
5/ est moins souvent en arrêt ma-



ladié.  
6/ contribue à une meilleure ambiance d'équipe.  
7/ améliore l'image de votre entreprise.  
8/ donne plus de résultats  
9/ trouve un sens à son travail.  
10/ se sent en sécurité.  
11/ a une estime de soi renforcée.  
12/ devient un partenaire impliqué.  
Se sentir reconnu à sa juste valeur a un impact considérable sur la motivation, l'engagement au travail et sur son bien-être.

### Les solutions

Pour arriver à améliorer la recon-

naissance, n'hésitez pas à vous intéresser à vos salariés (leurs pré-noms et éventuellement leurs histoires familiales). Donnez à chacun l'impression d'être unique et dans la mesure du possible, organisez une réception avec toute l'équipe et leur famille une fois par an. Cela rapproche plus qu'on ne pourrait le penser. Evitez les manipulations (vous serez tôt ou tard démasqué) et ayez l'air (ou soyez) accessible pour mettre à l'aise vos salariés.

### N'oubliez pas de

### récompenser vos salariés les plus performants en leur donnant des primes et ne soyez pas avare de remerciements.

Enfin, Donnez des objectifs atteignables (mais toutefois ambitieux) pour donner le goût du challenge et non un stress nocif. Chacun cherche à être reconnu dans le milieu professionnel, donc dès aujourd'hui, offrez de la reconnaissance pour être une entreprise gagnante ! Bonne humeur et bonheur seront le fleuron de votre réussite !

## L'immigration illégale

L'immigration clandestine, l'immigration illégale, ou parfois immigration irrégulière est l'entrée illégale, illicite, ou discrète sur un territoire national étrangers n'ayant pas réalisé les formalités attendues. Cette immigration est considérée comme illégitime, car elle se distingue de l'immigration régulière par l'existence de législation, de traités, de jurisprudences ou d'autres règlements parfois sévères qui ont été mis en place par des États-nations et qui sont contournés. L'illégalité se caractérise par le fait que ces personnes étrangères ne possèdent pas les documents ou conditions requis par la loi ou les traités pour autoriser leur entrée, ou bien par la poursuite de leur séjour après expiration des documents. Suivant les législations, elle peut également concerner des passeurs. La clandestinité se caractérise par le fait que l'entrée et le séjour soient cachés, c'est-à-dire réalisés avec une certaine discrétion, parfois à l'abri des regards. L'irrégularité se caractérise par le fait de ne pas respecter les différentes règles en vigueur, notamment les lois, règlements, procédures relatives au séjour d'un étranger. Pour les pays qui appliquent les décisions de la Cour européenne de justice, le séjour irrégulier n'est plus un délit à la suite d'une décision de la Cour européenne de justice.

À la suite d'une immigration en dehors d'un cadre légal, les personnes se trouvent dans une situation dénommée étrangers en situation irrégulière, aussi appelées « clandestins », ou « sans-papiers ». Peuvent également se trouver dans la clandestinité des personnes n'ayant pas obtenu le renouvellement de leur titre de séjour, sous le coup d'une interdiction de territoire, ou après une demande d'asile rejetée.

L'immigration clandestine concerne généralement les habitants de pays relativement pauvres cherchant un meilleur niveau de vie dans les pays plus riches que celui dont ils sont issus. Mais contrairement à une idée reçue, ce ne sont pas les plus pauvres qui migrent, mais ceux qui en ont les moyens (coût très élevé du voyage) et qui espèrent à l'étranger une meilleure promotion sociale que celle qu'ils auraient dans leur pays. Dans l'illégalité et la clandestinité, ces personnes ne sont pas protégées par la loi, elles peuvent donc prendre des risques importants, pouvant mettre leur propre vie en péril, dans le but de rejoindre des pays présentant des conditions de vie qu'ils espèrent meilleures. Ils n'hésitent donc pas à tout abandonner pour tenter l'aventure, souvent « aidés » dans cette entreprise par des passeurs peu honnêtes leur faisant payer un prix exorbitant pour leur fournir les moyens de franchir les obstacles naturels (mers, montagne, fleuve, etc.) ou humains (poste frontière, mur) dans des conditions de sécurité extrêmement précaires.

La Grande chambre de la Cour de justice de l'Union européenne s'est ainsi prononcée le 14 mai 2019 sur le principe de non-refoulement. Elle avait été saisie dans des affaires concernant la directive sur les réfugiés (directive 2011/95/UE), plus particulièrement dans ses dispositions sur la révocation du statut de réfugié (ou le refus de son octroi) pour motifs liés à la protection de la sécurité ou de la société de l'État d'accueil. Elle a ainsi rappelé qu'un individu ne pouvait être renvoyé dans un pays où sa vie était en danger.

Pour l'Organisation Internationale des Migrations il n'existe pas de définition universelle de la migration irrégulière. Du point de vue des pays d'arrivée, une immigration irrégulière est liée à l'entrée, au séjour, ou au travail illégal, de par l'absence des formalités légalement requises. Du point de vue du pays de départ, l'irrégularité de la migration s'effectue au moment où une personne traverse une frontière internationale sans les documents de voyage ou sans accomplir les attentes administratives nécessaires à la sortie du pays. Pour le Bureau international du travail les migrations illégales sont celles relatives à des personnes qui « au cours de leur voyage, à leur arrivée ou durant leur séjour ou leur emploi, [dans] des conditions contrevenant aux instructions ou accords internationaux, multinationaux ou bilatéraux pertinents ou à la législation nationale ». Selon cette définition, sont aussi bien illégaux la présentation à une frontière sans papier, où une situation de travail avec un visa de tourisme.

Sur la question de l'illégalité porte deux facettes, l'une est la méthode d'entrée dans le pays, l'autre est la méthode de séjour. Certains immigrants entrent légalement dans un pays et y résident ensuite illégalement, alors que d'autres personnes entrent illégalement dans un pays et y résident ensuite légalement.

## Pratiques et quantifications

Pour ce qui est de l'entrée irrégulière dans un pays, les personnes recourent de manière croissante à des réseaux de passeurs et de trafiquants. Ces derniers ont prospéré avec la fermeture accrue des frontières des pays occidentaux alors même que les coûts et les risques sont accrus pour les migrants. Les traités des Nations unies différencient la « traite de personnes » d'une part et le « trafic illicite de migrants » d'autre part. Toutefois ces différences théoriques ne se manifestent pas explicitement dans les faits. Il est difficile de savoir combien de personnes franchissent de manière illicite une frontière en raison de l'aspect clandestin de ces passages. Les chiffres connus liés au passage de frontière sont donc des estimations. Au niveau mondial, le trafic de migrants a connu une progression importante depuis le début des années 1990. Le nombre de migrants dans le monde est estimé à 200 millions de personnes. Selon l'organisation des Nations unies, 15 millions d'entre eux ont été transportés par des pas-

seurs professionnels.

À travers le monde, chaque année, quatre millions de personnes migrent, ce qui représente un chiffre d'affaires de sept milliards de dollars. En Europe, les cas d'immigration illégale 80 % de l'immigration illégale est détectée en Grèce, en Italie, en Espagne et en France. Ainsi, en 2007, cela représentait 3633 personnes en Belgique et 5 748 en France. Au Canada, pour 200 000 à 500 000 personnes sans papiers, la Gendarmerie royale du Canada estime le nombre de migrants entrant avec l'appui de passeurs clandestin annuellement entre 8 000 et 16 000 personnes.

## Perceptions dans les pays de destination

Au niveau des enjeux, cela concerne des sentiments relatifs à la diversité ethnique et sociale, au multiculturalisme, à la croissance de la population, à la corruption politique, au crime transnational, aux abus des droits de la personne et à l'incapacité des services de l'État et des organisations internationales à un contrôle efficace.

## Facteurs incitatifs

Pour l'économiste Georges Tapinos, « l'immigration illégale n'existe que s'il y a dans le même temps des restrictions et une certaine tolérance ». Depuis les années 1970, les migrations illégales se sont développées mondialement en raison des différences de vitesse de développement des économies des différents pays. Ceci a conduit à un nombre croissant d'études relatives aux migrations irrégulières. Certains chercheurs considèrent que les migrants irréguliers sont attirés par des employeurs qui préfèrent les migrants irréguliers pour leur travail plus soutenu à des salaires inférieurs. En 1931, Hicks considérait qu'une personne migre pour vivre dans le pays qui lui offre le meilleur salaire, toutefois, la théorie classique a été décrite par Todaro en 1969 : il considère qu'une personne migre pour vivre dans le pays qui lui offre le meilleur pouvoir d'achat.

## Facteurs sociaux

Si la quantité de migrations irrégulières est liée à des facteurs économiques, les lieux de départs et les lieux de destination s'expliquent par la structure des réseaux sociaux

des facteurs sociaux. Ainsi, les Mexicains préfèrent aller à Los Angeles plutôt qu'à Minneapolis, en raison de leurs connaissances (parents et amis). Pour Stark et Bloom, la décision de migrer n'est pas une décision individuelle, mais une décision qui s'inscrit dans le parcours d'un groupe de personnes consanguines ou amies qui s'entraident à cette fin.

## Voies

## \*voies européennes

-Vers l'Espagne, les passages se font par le détroit de Gibraltar depuis les côtes marocaines entre Larache et Al Hoceïma et les côtes algériennes, à Oran. Pour les îles Canaries les bateaux partent depuis les côtes du sud marocain, entre Tarfaya et Dakhla, de la Mauritanie, à Nouadhibou, du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée. Ceuta et Melilla, deux villes espagnoles situées dans des enclaves sur la côte du Maroc, sont deux autres points d'entrée pour l'Europe, même si leurs frontières sont fermées avec des doubles grillages de six mètres de hauteur.

-Les routes pour l'Italie partent de la Tunisie et surtout de la Libye, entre Zouara et Misrata (canal de Sicile), se dirigeant vers l'île de Lampedusa et la Sicile. Dernièrement les migrants commencent à partir aussi depuis Annaba, en Algérie, vers la Sardaigne.

-Pour la Grèce, les migrants clandestins passent par la Turquie et embarquent à partir des côtes turques autour de Izmir, vers les petites îles grecques de Samos, Lesbos, Chios et Rhodes. Un autre passage est constitué par la frontière terrestre entre Turquie et Grèce. Sur l'autoroute pour Alexandroupolis et Orestias, chaque année des milliers de migrants entrent en Europe cachés à l'intérieur des camions en direction de la Grèce. Une fois à Athènes, les migrants rejoignent Patras pour embarquer vers l'Italie, sur les ferry se dirigeant vers Ancône, Brindisi et Venise.

Chaque année des centaines de jeunes migrants meurent le long de ces routes, victimes des naufrages comme du désert. En fait, pour rejoindre la Méditerranée, les immigrants sub-sahariens traversent d'abord le désert du Sahara pour rentrer soit en Libye, soit en Algérie.



**\*voies américaines**

-Vers les États-Unis, les passeurs mexicains (appelés « coyotes ») font traverser le Río Grande ou l'océan Atlantique dans des conteneurs, contre plusieurs milliers de dollars. Aux États-Unis, des citoyens volontaires forment des milices armées qui patrouillent le long des frontières mexicaines (voir Immigration aux États-Unis).

**Victimes**

Il a été estimé que 19 144 immigrants sont morts aux frontières de l'Europe entre 1988 et 2013, dont 8 479 sont disparus en mer. En mer Méditerranée, ont perdu la vie 8 315 migrants. Dans le Canal de Sicile, 2 511 personnes sont mortes, entre la Libye, l'Égypte, la Tunisie, Malte et l'Italie, dont 1 549 disparus, et 70 autres ont perdu la vie le long des nouvelles routes entre l'Algérie et l'île de Sardaigne ; 4 091 personnes sont mortes au large des îles Canaries et du détroit de Gibraltar entre le Maroc et l'Espagne, dont 1 986 disparus ; 895 personnes sont mortes en mer Égée, entre la Turquie et la Grèce, dont 461 disparus ; 603 personnes sont mortes en mer Adriatique, entre l'Albanie, le Monténégro et l'Italie, dont 220 disparus. Mais on ne traverse pas la mer seulement à bord de pirogues. En naviguant cachés à bord de navires de cargaison régulièrement enregistrés, au moins 146 hommes sont morts asphyxiés ou noyés.

Mais avant d'arriver à la mer, la traversée du Sahara est non moins dangereuse. Les aventuriers africains le traversent sur des camions comme sur des véhicules tout terrain le long des pistes entre le Soudan, le Tchad et le Mali d'un côté et la Libye et l'Algérie de l'autre. Ici, au moins 1 587 personnes sont mortes depuis 1996. Mais selon les survivants, presque chaque voyage compte ses victimes. Le nombre des victimes pourrait donc être bien plus élevé. Les chiffres incluent aussi les victimes des déportations collectives pratiquées par les gouvernements de Tripoli, d'Alger et de Rabat, désormais habitués à abandonner des groupes de centaines de migrants dans les zones frontalières situées en plein désert. En Libye, les migrants sont maltraités. Il n'y a pas de données officielles, mais au cours de 2006, le Human Rights Watch et l'Afvic ont accusé Tripoli de détentions arbitraires et de torture dans les centres



d'arrestation, dont trois sont financés par l'Italie. En septembre 2000 à Zawiyah, dans le nord-ouest du pays, au moins 560 étrangers ont été tués pendant des assauts xénophobes.

En voyageant cachées dans des camions, 283 personnes ont été trouvées mortes. Et 182 migrants se sont noyés dans les fleuves délimitant la frontière, la plupart dans l'Oder-Neisse, entre la Pologne et l'Allemagne, l'Evros entre la Turquie et la Grèce, le Sava entre la Croatie et la Bosnie ; et le Morava entre la Slovaquie et la République tchèque. 112 autres personnes sont mortes d'hypothermie en tentant de franchir la frontière dans les montagnes, la plupart en Turquie et en Grèce. En Grèce, le long de la frontière avec la Turquie, il y a encore des champs de mines. En essayant d'entrer en Grèce après avoir traversé le fleuve Evros, au moins 88 personnes y sont mortes.

Au moins 192 migrants sont morts sous le feu de la police de frontière, dont 35 dans les enclaves espagnoles au Maroc, Ceuta et Melilla, 50 en Gambie, 40 en Égypte et 32 en Turquie, le long de la frontière avec l'Iran et l'Irak. Mais d'autres personnes ont été tuées aussi en France, en Belgique, en Espagne, en Allemagne, au Maroc et en Libye. 41 personnes enfin ont été retrouvées mortes dans le train d'atterrissage d'avions de ligne, 21 personnes sont mortes à Calais ou

cachés sous les trains dans le tunnel sous la Manche en direction de l'Angleterre, 2 se sont noyés en essayant de traverser la Manche et 12 ont perdu la vie sous autres trains en Italie, Grèce et Suisse.

**Refoulés**

Le Maroc expulse les immigrants clandestins pour le compte de l'Union européenne à la frontière de l'Algérie. L'Algérie, à son tour, les repousse vers les pays voisins. Au Mali, à 5 km de la frontière à Tinzaouaten, 800 à 1 000 candidats à l'émigration (juillet 2007) restent sans abri sous un soleil de plomb de 40°C et subissent humiliations et privations. Parmi eux, il y a trois catégories de candidats migrants : ceux qui veulent retourner chez eux mais n'en ont pas les moyens ; ceux qui ne veulent pas retourner chez eux les mains vides pour éviter la honte ; il y a aussi des passeurs qui s'y mêlent et qui vendent des illusions en attendant le moment de partir.

Les voies de recours juridiques contre les abus des droits de l'Homme sont la saisine de la Commission africaine des droits de l'Homme, qui ne peut intervenir que lorsque les recours possibles sont épuisés dans le pays (au Maroc, par exemple) ou encore le Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève. Dans ces conditions, un candidat refoulé à la frontière n'a ni l'information, ni les moyens nécessaires pour tenter

de telles actions, sans l'appui d'une organisation.

**Lutte contre l'émigration clandestine: mise en place d'une commission de coordination sécuritaire à Tipasa**

Une commission de coordination sécuritaire a été mise en place, à Tipasa, au titre des efforts de lutte contre le phénomène de l'émigration clandestine, qui n'a eu de cesse d'attirer de nouvelles victimes, a-t-on appris, auprès du chef de l'exécutif de la wilaya.

"Une décision a été émise en vue de la création d'une commission de coordination entre l'ensemble des services de sécurité de la wilaya", a indiqué Mohamed Bouchama dans une déclaration, signalant que celle-ci (commission) se "réunira chaque fois que nécessaire", sous sa présidence "en vue de l'examen de la situation et la prise de décisions appropriées", a-t-il expliqué. Après avoir souligné l'inscription de cette initiative au titre des mesures entreprises par le Gouvernement pour lutter contre l'émigration clandestine, notamment la décision ministérielle de l'été 2019, portant sur l'impératif de coordination des efforts des services sécuritaires pour prévenir l'extension de ce phénomène, le wali a particulièrement mis l'accent sur les efforts consentis par les différents services sécuritaires de la wilaya, pour "faire face à de nombreuses tentatives d'émigration clandestine, sur les côtes de Tipasa, et la mise en échec de nombreuses parmi elles", sans fournir de chiffres à ce propos.

"La lutte contre ce phénomène requiert une contribution de la part de tout un chacun, dont la société civile et les masses médias", a-t-il estimé, par ailleurs. Poursuivant sur sa lancée, M. Bouchama a souligné "l'intérêt crucial" conféré par les autorités supérieures du pays (à l'instar des autres pays de la planète touchés, qui n'y ont pas échappé), à ce phénomène, au vue, a-t-il dit, des "risques encourus pour la cohésion de la société". "L'émigration clandestine n'est plus seulement le fait de jeunes chômeurs en bute à des conditions de vie difficiles, mais également d'autres individus relevant de couches sociales autrement plus aisées", a-t-il déploré.

Le wali a cité, à cet effet, de nombreuses enquêtes des services compétents ayant attesté que les "jeunes sont souvent victimes de

réseaux criminels qui les induisent en erreur via les réseaux sociaux et la Toile bleue, en les incitant à risquer leur vie sur les embarcations de la mort pour rejoindre l'autre rive, en contrepartie de sommes d'argent considérables", a-t-il assuré. Selon Bouchama, la mission de la commission suscitée consistera à "réduire le champs d'action des réseaux d'émigration clandestine", par, a-t-il dit, la prise d'une somme de mesures visant un "contrôle rigoureux des ventes des moteurs de barques, et de tout les équipements de navigation, dont les boussoles et les outils de communication, parallèlement à l'intensification des patrouilles sécuritaires sur les plages, réputées pour être un point de départ pour les candidats à l'émigration clandestine", a-t-il expliqué.

Toujours selon le chef de l'exécutif de Tipasa, ces mesures de contrôle adoptées par l'Etat algérien, dans sa lutte contre l'émigration clandestine, ont été accompagnées par d'autres procédures incitatives pour les jeunes, mises en place en coordination avec tous les partenaires concernés, dans le but d'"intégrer cette catégorie sociale (jeunes) dans le processus de développement économique, en leur offrant l'opportunité de bénéficier des offres assurées par nombre de dispositifs d'aide à l'emploi et à la création de PME, parallèlement à l'amélioration du climat des affaires, et de facilitations administratives, bancaires et fiscales", a-t-il fait savoir. Selon les chiffres fournis par M. Bouchama, les dispositifs Ansej, Cnac et Angem ont contribué à la réalisation de 1.500 projets de jeunes à Tipasa, depuis 2012, avec à la clé la création de 11.353 emplois directs.

Des efforts sont, également, consentis, a-t-il ajouté, en vue de l'accélération du rythme de réalisation des zones d'activités à Tipasa, au nombre de 12, au moment où des instructions ont été données, a-t-il précisé, en vue "d'accorder l'accès préférentiel de 20 % de marchés publics, aux micro entreprises en guise de soutien aux jeunes". Depuis 2017, la wilaya de Tipasa a enregistré le décès de 17 personnes par noyade en mer, contre 71 candidats à l'immigration clandestine sauvés pour la plupart au large des côtes -Ouest de la wilaya, selon un bilan rendu public, dernièrement, par les services de la protection civile, au cours d'une Journée nationale sur l'immigration clandestine.



## Nouvelle parution : Plaidoyer pour une refondation du monde rural

En dépit de la place centrale qu'occupent l'agriculture et la ruralité dans notre pays, de leur nécessaire prise en charge pour parvenir à la sécurité alimentaire et à réduire la part consistante des importations en denrées alimentaires, force est de reconnaître que ce domaine névralgique n'a pas fait l'objet d'une attention et d'un soin particuliers des chercheurs d'une manière générale. La question agricole en Algérie, éminemment axiale, est souvent le parent pauvre de la recherche scientifique. Les thèmes, analyses et autres études sont déclinés avec une surprenante parcimonie, presque à dose homéopathique. Autant dire que la documentation ne brille pas par son foisonnement. C'est cette insuffisance quasiment injustifiable que tente de combler, avec objectivité, l'œuvre d'Omar Bessaoud. Il faut, d'emblée, le reconnaître. Le lecteur a l'opportunité de bénéficier d'une opulente mine d'informations, de renseignements utiles pour comprendre le parcours en dents de scie, voire incertain d'une agriculture soumise aux contingences de l'histoire. L'effort d'investigation du professeur Bessaoud est transmis dans un style très abordable, dans une approche scientifique, éloignée de toute idéologie ou parti pris. C'est ce qui fait son intérêt surtout quand on appréhende les thèmes cruciaux et les problématiques lancinantes mais nécessaires suscités par ce secteur.

Dans son étude, l'auteur aborde l'histoire coloniale de la paysannerie algérienne, décrit les communautés rurales et les bouleversements fonciers à l'ori-



gine des anciennes formes d'organisation de la société rurale, et de la déconstruction des structures tribales dans l'Algérie du XIXe siècle. Pour les deux premières décennies 1960-1970, période marquée par l'autogestion et la révolution agraire, il traite de la question des structures agraires et des évolutions du monde rural ainsi que des politiques publiques agricoles qui s'y rattachent. Il nous invite à une lecture decontextualisée de la Révolution agraire et procède à une

évaluation objective de cette mesure tellement controversée.

Omar Bessaoud se lance aussi dans une investigation des politiques rurales et agricoles des années 2000-2018, qui engagent des réflexions sur des questions plus actuelles, celles, notamment, des formes sociales, d'organisation de l'agriculture, des choix techniques pour assurer la durabilité des ressources naturelles, de l'emploi et de la sécurité alimentaire du pays.

En définitive, l'ouvrage d'Omar

Bessaoud résume une longue trajectoire de recherche de plus de 40 ans dans une approche pluridisciplinaire, au profit de son implication avérée et persistante dans la promotion d'une agriculture pérenne, ainsi que dans la réhabilitation de la paysannerie et la défense du monde rural. Le travail persévérant de M. Bessaoud peut être considéré comme une véritable synthèse des connaissances sur le monde agricole algérien. Il vient fort heureusement pallier à une in-

suffisance criarde dans nos librairies. Il permet également de saisir les changements qui se sont produits durant une si longue période. Omar Bessaoud est un économiste agricole, spécialiste des politiques publiques agricoles et rurales, il est docteur en économie et diplômé d'études politiques. Enseignant à l'université d'Alger, il a occupé le poste d'enseignant chercheur et d'administrateur scientifique principal au CIHEAM de Montpellier

M. B.

### Le Cinéaste Ahmed Rachedi : « rendre hommage à la musique qui a aidé à créer le cinéma »



Le cinéma et la musique, une histoire d'amour qui dure depuis plus d'un siècle, marquée par d'innombrables œuvres musicales. La musique est intimement liée aux images, mais chaque film donne lieu à un mariage unique. Des mariages parfois manqués, mais souvent heureux, que la musique soit préexistante ou originale, illustrative ou autonome, savante ou populaire, expérimentale ou convenue, d'ici ou d'ailleurs...

«Le cinéma et la musique : évolution et création», tel est le thème qui a été choisi pour cette deuxième rencontre au café littéraire de l'opéra d'Alger Boualem-Bessaïah. Cette rencontre dédiée au septième art a été animée par le géant du cinéma algérien, le cinéaste Ahmed Rachedi. La musique, selon M. Rachedi, «est de plus en plus importante dans le cinéma. on a découvert très tôt dans le cinéma qu'il fallait qu'il y ait un habillage sonore, mais lequel peut-on mettre dans le cinéma sinon l'habillage musical qui était détaché de la projection». Dans son

intervention, le géant algérien du 7e art a affirmé que «la musique est un langage universel, incontestablement le cinéma pédale derrière la musique pour devenir lui-même langage universel... souvent, il y arrive mais rarement». Il a indiqué que «les musiques de film représentent aujourd'hui une industrie à part entière du monde du cinéma». Et pourtant, selon lui, «elles n'étaient à l'origine que pure accessoire : au tout début de la grande histoire du septième art, lors des premières projections des frères Lumières, les musiciens ne sont sollicités que pour attirer les spectateurs, devant la salle, ou pour couvrir les sons des machines pendant la projection». «la musique n'a alors qu'une seule vocation : faire du bruit», a-t-il ajouté. Dans ce contexte, M. Rachedi a rappelé «la première projection publique des frères Lumière à la sortie du Chanteur de jazz, le cinéma était muet ou plutôt... sourd, car il était bel et bien sonore».

S.iBenadel M

### Il y a 41 ans, El-Hadj M'hamed El-Anka nous quittait : Le talent inégalable du « phénix »



Cela fait quarante-et-un ans que le maître incontesté de la musique chaâbie El Hadj M'hamed El Anka nous a quittés. Mais sa voix rocailleuse continue de hanter les nostalgiques. Ainsi, nous avons choisi de lui rendre un modeste hommage, pour tout ce qu'il a donné pour la musique algérienne et plus précisément pour le chant chaâbi, qui renferme une «mine d'or» de la connaissance et du savoir dans la poésie populaire. Une manière de rendre hommage à ce grand artiste qui a su s'imposer sur la scène artistique algérienne, devenu depuis sa disparition une légende. Un homme qui a œuvré pour la promotion et l'épanouissement de ce genre musical, qui est la chanson chaâbie pour laquelle il a été l'un de ses plus prestigieux ambassadeurs, mais aussi pour laquelle il

a consacré sa vie. Mais il est bien de dire et d'admettre que quoiqu'on ait pu dire et écrire sur le défunt maître El Hadj M'hamed El Anka et son art qui continuent de susciter la passion et de faire des émules chez les disciples de ce genre musical, on pourra jamais lui rendre mérite pour tout ce qui a fait et donné pour la musique algérienne et surtout le chaâbi.

El Hadj M'hamed El Anka, grand maître de la chanson chaâbie, appelé par ses inconditionnels «le Cardinal», a laissé une œuvre qui continue d'inspirer de nombreux mélomanes de ce genre de musique, foncièrement algérois (citadin), qu'il a pu, en l'espace d'un demi-siècle, populariser et faire aimer encore plus fort en Algérie et ailleurs.

K.I

## PAC - ESS et ASO - MCA : Que cache la non-retransmission des matches ?

La rencontre Paradou AC-ESSétif était programmée par les services de l'EPTV, pour être retransmise en direct sur l'une des chaînes de la télévision algérienne. Initialement fixé à 18h30, le coup d'envoi du match a été changé 48 heures seulement avant son déroulement, pour être avancé à 16h. Ce qui a complètement chamboulé sa retransmission.

Il faut savoir que l'EPTV qui programme les matches télévisés à l'avance doit être mise au courant de tout changement d'horaire d'une rencontre donnée au moins 72h avant afin de pouvoir y acheminer un matériel conséquent. Voulaient avoir des explications, le service des sports de l'EPTV prend attache avec le SG de la LFP. Ce dernier l'informe que les dirigeants du PAC ont fait savoir qu'en raison d'un problème d'éclairage au stade Omar-Hamadi, ils ont décidé de faire jouer le match non pas à

18h30 mais à 16h. Ce qu'il faut savoir, c'est que l'alibi en question ne tient absolument pas la route, du fait que même si le coup d'envoi de la rencontre est donné à 16h, la seconde période se jouera inéluctablement sous les projecteurs, du moment que le ciel commence à s'assombrir en cette période de l'année. On se demande donc qui avait intérêt à ce que cette affiche ne soit pas retransmise sur le petit écran ?!! Cela d'autant plus que, selon une source sûre, lors de leur arrivée au stade Omar-Hamadi et après avoir décliné leurs ordres de mission, les membres de l'équipe de l'EPTV, une fois à l'intérieur de l'enceinte du stade pour accomplir leur boulot et prendre les actions du match, ont rencontré des problèmes avec une personne qui faisait office d'organisateur, sans pour autant décliner son identité. Ce dernier n'a pas cessé de les importuner et de leur mettre des bâ-



tons dans les roues, les empêchant même d'une manière peu courtoise de placer leurs caméras aux en-

droits appropriés. Il a fallu faire appel à certains sages pour calmer les esprits et permettre au journa-

liste Hichem Sadoudi et l'équipe technique qui l'accompagnait

M.A

### Championnat national interclubs en petit bassin : Abdallah Ardjoun bat le record d'Algérie du 100 m dos

Le nageur Abdallah Ardjoun s'est offert samedi le record d'Algérie du 100m dos, lors du championnat national interclubs de natation en petit bassin, disputé à la piscine olympique d'El Baz de Sétif. En réalisant un chrono de 54''65 sur 100 m dos, le pensionnaire de l'ASPTT Alger vient non seulement d'effacer le record établi par Riad Bouhamdi (54''85) mais réalise également les minima "B" de qualification pour les prochains jeux olympiques de

Tokyo 2020. Agé de 18 ans, Ardjoun s'était précédemment distingué en décrochant de nombreux titres lors des Jeux africains de la jeunesse (Alger 2018) puis aux Jeux africains de Rabat 2019. "C'est fantastique. Franchement, je ne m'attendais pas à battre le record d'Algérie du 100 m dos. Ce championnat était d'abord pour moi une répétition grandeur nature pour les prochaines échéances internationales, mais maintenant ce statut de recordman national va m'inciter à re-

doubler d'efforts pour représenter l'Algérie de la meilleure façon possible", a confié Abdallah Ardjoun. "Je tiens à remercier mon entraîneur mais aussi tous les techniciens de l'ASPTT Alger et de l'équipe nationale qui m'ont permis d'être sacré sur cette distance, a ajouté le jeune nageur avant de souhaiter le meilleur à ses coéquipiers de l'équipe nationale lors des prochains JO 2020 et aux championnats arabes et africains.

### Ligue africaine de basket (Elite 16): mission difficile pour le GSP à Yaoundé

Les Algériens du GS Pétroliers prennent part au deuxième tour préliminaire (Elite 16) de la Ligue africaine de basket-ball (BAL), prévu du 26 novembre au 1er décembre à Yaoundé (Cameroun), avec l'ambition d'arracher un des trois billets qualificatifs à la phase finale qui débute en mars 2020.

Les Pétroliers, qui s'étaient qualifiés à l'Elite 16 en terminant à la 1ère place du groupe A du 1er tour préliminaire de la BAL, disputé du 25 au 27 octobre à Bamako (Mali), ont été versés dans la poule A de la Division Ouest, aux côtés des Forces armées et de police (FAP) de Yaoundé (organisateur), de l'AS Nigelec

du Niger et d'Al-Nasr de Libye.

Les protégés de Sofiane Boulahya et Fardjallah Harouni, à pied d'oeuvre depuis dimanche dans la capitale camerounaise, débiteront le tournoi face aux Nigériens de l'AS Nigelec, mardi (11h30 algériennes), avant de défier mercredi (19h00) le club organisateur des FAP puis de boucler la phase de poules face aux Libyens d'Al-Nasr, jeudi à 16h30. L'entraîneur du GS Pétroliers, Sofiane Boulahya, a estimé que la mission de son équipe s'annonçait "difficile", mais pas "insurmontable", vu que ses joueurs ont déjà une expérience des compétitions africaines.

A.P

### Ligue des champions (phase de poules), Zoran Manajlovic, entraîneur du WA Casablanca : « Nous visons les demi-finales »



Le WA Casablanca, l'un des adversaires de l'USM Alger en phase de poules de la Ligue des champions africaine de football, ambitionne d'atteindre les demi-finales de la compétition phare des clubs dont la première journée aura lieu fin novembre, selon son entraîneur serbe. "Nous visons la demi-finale de la Ligue des champions africaine, mais pour cela, la chance est très importante. Il y a d'autres équipes fortes qui rivaliseront avec nous pour remporter le titre cette année : Al Ahly, Espérance et TP Mazembe", a dé-

claré Zoran Manojlovic à la BBC Sport. La phase de groupes de la compétition africaine de cette année débutera fin novembre avec une première sortie en déplacement pour affronter l'USM Alger au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Dans l'autre match de groupe, les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns seront opposés aux Angolais de Petro Atletico. Agé de 57 ans, le technicien serbe est à la tête des anciens champions d'Afrique depuis juillet, après avoir travaillé dans trois clubs angolais. Il a pris les destinées du Wydad peu après la contro-

versée finale de la Ligue des champions de l'an dernier, qui a été interrompue lors du match retour, le Wydad ayant protesté contre le fait que le VAR n'ait pas été utilisé pour contrôler un but accordé à l'Espérance de Tunis. L'équipe tunisienne s'est vu décerner le titre après que la Confédération Africaine de Football eut d'abord demandé que le match soit rejoué. D'autre part, le coach serbe a estimé que le championnat marocain est l'un des meilleurs d'Afrique avec ceux de l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte.

### NAHD 0 - MCO 0 : El-milaha perd deux points à domicile



La dernière rencontre de la onzième journée de Ligue 1 entre le NAHD et le MCO s'est terminée sur un core vierge. Ayant eu lieu au stade du 20-Août à Alger, en présence d'une affluence nombreuse, notamment de la part des Oranais, le niveau du match a été en deçà de cette grande affiche.

Les 22 acteurs ont entamé la première mi-temps avec beaucoup de prudence. Peu d'occasions dangereuses pour trouver le chemin des filets, avec beaucoup de déchets dans le jeu des deux équipes. La seconde mi-temps a vu plus de dynamisme, avec un léger avantage pour les Sang et Or qui ont voulu coûte que coûte remporter ce match à domicile. Les deux entraîneurs ont procédé à des changements à partir de la

65', avec l'entrée en jeu de Yaiche, pour le NAHD, et de Mellal, pour le MCO, à la place de Mansouri. Ces deux joueurs ont été les auteurs des deux balles les plus dangereuses du match, à commencer par Mellal qui reçoit, à la 73', une longue transversale, dribble en contrôlant le ballon et pénètre du côté gauche de la surface de réparation. Son ballon est sauvé en extremis par les défenseurs nahdistes, avant que Yaiche ne dribble deux joueurs sur le flanc gauche et arme un tir puissant qui ne passe pas loin des filets du portier oranais. Rencontré, à l'issue du match, l'entraîneur du NAHD s'est dit satisfait de la prestation de ses joueurs, tout en regrettant les deux points manqués à domicile

K.t

## Réunion du Gouvernement : Examen des dossiers de l'emploi de l'agriculture et de l'habitat

Le gouvernement, réuni mercredi sous la présidence du Premier ministre, Noureddine Bedoui, a examiné et débattu plusieurs projets de décrets exécutifs, et entendu des exposés concernant plusieurs secteurs

Le gouvernement, réuni mercredi dernier sous la présidence du Premier ministre, Noureddine Bedoui, a examiné et débattu plusieurs projets

de décrets exécutifs, et entendu des exposés concernant plusieurs secteurs, dont la Poste et le Numérique, l'Agriculture et l'Habitat, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre, dont voici la traduction APS :

«Le Gouvernement, a tenu, mercredi 20 novembre 2019, une réunion présidée par le Premier ministre, M. Noureddine Bedoui, lors de laquelle il a procédé à l'examen et au débat de projets de décrets exécutifs et des exposés concernant les secteurs de la Poste et du Numérique, de l'Agriculture, de l'Habitat, de l'Emploi, des Travaux publics et des Ressources en eau. Le Gouvernement a également entendu et débattu du Plan de développement de l'Entreprise Algérie Poste.

Premièrement : le Gouvernement a examiné et adopté un projet de décret exécutif relatif à l'intégration des bénéficiaires du dispositif d'aide à l'intégration professionnelle et sociale des diplômés.

Ce projet de texte a pour objectifs de déterminer les modalités et les conditions d'intégration des diplômés bénéficiaires de contrats de pré-emploi, depuis 2008 jusqu'à aujourd'hui. Intervenant, à l'issue de la présentation de ce décret exécutif, le Premier ministre a affirmé qu'il intervient en application des décisions du Gouvernement visant à régulariser la situation de l'ensemble des personnes intégrées au titre du Dispositif d'aide à l'intégration professionnelle (DAIP) qui demeurent en situation d'intégration jusqu'à la date du 31 octobre 2019 et dont le nombre s'élève à 456.791 cas, l'opération devant être accomplie suivant les facilitations décidées pour la concrétisation de cette décision dans les meilleures conditions. Ce décret permettra, de manière progressive, d'intégrer l'ensemble des personnes concer-



nées par ce dispositif, jusqu'à la date fixée. Le Premier ministre a également indiqué que l'opération d'intégration doit se faire par étapes, conformément à des normes objectives et transparentes, selon l'ancienneté dans le dispositif, et ce à partir du 1er Novembre 2019 et s'étalera tout au long de trois (3) années, donnant lieu à l'intégration de :

- 160.000 bénéficiaires avant fin 2019, pour ceux ayant totalisé plus de 8 années d'activité effective.

- 105.000 bénéficiaires en 2020, pour ceux ayant entre 3 et 8 années d'activité effective.

- L'intégration en 2021, date de la fin de l'opération, des bénéficiaires restants ayant moins de 3 années d'ancienneté et dont le nombre s'élève à plus de 100.000.

Se félicitant des loyaux services rendus par cette catégorie professionnelle en veillant au bon déroulement du service public et sa modernisation, ainsi que dans les activités économiques productives, M. Bedoui a mis en avant la détermination de l'État à mettre en

œuvre cette décision nationale et ce décret exécutif adopté par le Gouvernement, et qui se veut un gage traduisant l'engagement de l'État en la matière. Dans le même ordre d'idées, étant une priorité nationale, le Premier ministre a chargé le ministre des Finances, ainsi que l'ensemble des secteurs concernés par cette opération, de mobiliser toutes les ressources financières et humaines disponibles pour la concrétisation de cette décision dans les meilleures conditions et dans les délais fixés. Le Premier ministre a ordonné l'entame de la concrétisation immédiate de cette opération au niveau des Collectivités locales financièrement confortables, le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (FSGCL) devant se charger du reste des cas, avec l'examen de l'éventuel recours à la solidarité inter-Collectivités locales.

### Élargissement du réseau de bureaux de poste

Deuxièmement : Un exposé présenté par la ministre de la Poste sur la situation de l'entreprise Algérie

Poste et son plan de développement. Intervenant en application de la décision du Premier ministre, lors de la précédente réunion du gouvernement, cet exposé a mis en exergue le développement enregistré dans l'élargissement du réseau de bureaux de poste, qui compte 4.000 bureaux, dans le but d'augmenter le niveau de couverture à l'échelle nationale, ainsi que l'effort déployé pour leurs aménagement et modernisation, ainsi que le développement et la diversification des services postaux, outre le rééquilibrage financier de l'entreprise, voire l'augmentation progressive de ses bénéfices durant les dernières années. Il a été question de l'expérience des bureaux de poste mobiles ayant permis d'offrir des prestations postales au niveau des zones enclavées et le renforcement des services dans certains endroits (plages, cités universitaires). À l'issue de l'exposé, le Premier ministre s'est réjoui du développement palpable réalisé par cette entreprise et la nette amélioration dans la qualité des services prodigués au citoyen, notamment en matière de hausse du niveau de couverture postale qui a dépassé les moyennes arabe et africaine, avec un bureau de poste pour 10.000 habitants, selon le classement de l'Union postale universelle en 2018. M. Bedoui a adressé, dans ce cadre, ses remerciements à tous les cadres et travailleurs d'Algérie Poste, pour le saut qualitatif enregistré, grâce à la conjugaison de leurs efforts et leur dévouement pour la préservation de cette entreprise publique de proximité au service du citoyen. Réitérant la détermination de l'État à accompagner Algérie Poste, le Premier ministre a appelé cette entreprise à redoubler d'efforts, en vue de diversifier, d'améliorer et de moderniser ses services au profit du citoyen, en premier lieu, conformément aux normes internationales.

À ce propos, le Premier ministre a décidé, ce qui suit :

- Accélérer la concrétisation des services du e-paiement, et ce à travers la création d'une commission d'experts au niveau du ministère

de la Poste, avec la participation des secteurs et instances concernés, laquelle sera chargée de mettre en place un plan s'étalant sur une année pour la réalisation immédiate du projet, en commençant, en premier lieu, par les administrations et les instances publiques, telles que l'administration des impôts, la Sécurité sociale et autres. Des rapports périodiques sur l'avancée de l'opération seront présentés au gouvernement.

- Poursuivre la concrétisation du projet pionnier pour la réalisation des bureaux de poste mobiles, en coordination avec la Société nationale des véhicules industriels (SNVI), avec l'exploitation des opportunités d'exportation disponibles, eu égard à l'intérêt exprimé par plusieurs États africains.

- Charger les ministres de l'Intérieur et des Finances de prendre les mesures nécessaires afin de faciliter la concrétisation des projets de développement structurés programmés par Algérie Poste, notamment la réalisation d'un nouveau Datacenter et la création d'unités de productions des cartes de e-paiement et la maintenance des distributeurs automatiques au niveau local.

- Charger les ministres de l'Habitat et de la Poste d'assurer un groupe de travail commun chargé d'attribuer des locaux au niveau de toutes les nouvelles cités pour réaliser des bureaux de poste avec un logement de fonction obligatoire.

Troisièmement : le Gouvernement a examiné et adopté un projet de décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'ouverture, de gestion et de clôture des comptes courants postaux, présenté par la ministre de la Poste pour une deuxième lecture. À cet effet, le Premier ministre a indiqué que l'adoption de ce texte exécutif s'inscrit dans le cadre de la démarche du Gouvernement visant la modernisation des services postaux et financiers, en introduisant les nouveaux moyens de E-paiement en adéquation avec les développements de l'heure dans le domaine des transactions électroniques.



## Arthrose Les infiltrations de corticoïdes, plus néfastes que prévu

Les injections de corticoïdes couramment administrées dans le traitement de l'arthrose du genou ou de la hanche pourraient ne pas être aussi sûres que prévu, selon une nouvelle étude scientifique américaine. Affections articulaires fréquentes, l'arthrose du genou et de la hanche sont souvent traitées par des injections intra-articulaires d'anti-inflammatoires, plus précisément de corticoïdes (ou corticostéroïdes). On parle d'infiltration, approche thérapeutique qui, dans le cas de l'arthrose, est privilégiée jusqu'à ce que la pose d'une prothèse devienne nécessaire. Régulièrement remise en question du fait de son efficacité relative, cette pratique thérapeutique pourrait être nocive chez certains patients, et entraîner des complications mal connues, estiment des chercheurs de la Boston

University School of Medicine (BUSM) dans une nouvelle étude. Parue dans la revue *Radiology*, l'étude a été menée auprès de 459 patients ayant reçu une injection intra-articulaire de corticoïdes dans la hanche (307 injections) ou le genou (152 injections) en 2018. Grâce à l'important suivi médical de ces patients, les chercheurs ont pu constater que 8% d'entre eux ont eu des complications liées à ces infiltrations, et notamment une accélération de la progression de leur arthrose, une fracture par insuffisance sous-chondrale (c'est-à-dire du tissu osseux lisse des articulations), de l'ostéonécrose (mort de cellules osseuses) ou encore une destruction rapide des articulations avec perte osseuse. « Nous constatons à présent que ces injections peuvent être très nocives pour les articulations avec des complications graves



telles que l'ostéonécrose, la fracture par insuffisance sous-chondrale et une progression rapide de l'arthrose», a déclaré Ali Guermazi, chef du service de radiologie du centre médical VA Boston

Healthcare System et professeur de radiologie à la BUSM. « L'injection intra-articulaire de corticostéroïdes devrait être sérieusement discutée en termes d'avantages et d'inconvénients.

Des considérations essentielles concernant les complications devraient faire partie du consentement du patient, ce qui n'est actuellement pas le cas», a-t-il ajouté.

## Ischémie



L'ischémie est l'arrêt ou l'insuffisance de la circulation sanguine dans une partie du corps ou un organe, qui prive les cellules d'apport d'oxygène et entraîne leur nécrose. Les ischémies peuvent être dues à l'obstruction d'un vaisseau (thrombose) ou à la compression d'une artère (sténose). Les infarctus sont consécutifs à des ischémies : en cas d'ischémie, le muscle cardiaque n'est pas suffisamment alimenté, ce qui perturbe son fonctionnement. L'ischémie cardiaque peut être due à un rétrécissement des artères coronaires (artériosclérose coronaire) ou à leur obstruction par un thrombus (thrombose coronaire). Si l'apport de sang du tissu myocardique est interrompu, il peut y avoir une nécrose du muscle cardiaque et un infarctus du myocarde. De la même façon, l'ischémie aiguë des membres inférieurs compromet le fonctionnement d'un membre. Si une région du cerveau est privée d'irrigation sanguine, un accident vasculaire cérébral (AVC) peut avoir lieu. Cette ischémie prive des cellules nerveuses d'oxygène. Dans ce cas, l'AVC peut être dû à l'obstruction d'une artère cérébrale par un caillot sanguin ou à un rétrécissement du diamètre de l'artère par athérosclérose. L'AVC ischémique est différent de l'AVC hémorragique, où le tissu cérébral est comprimé à cause d'une hémorragie. Les accidents ischémiques transitoires (AIT) sont des attaques brèves (moins d'une heure) et moins graves, mais qui doivent alerter d'un risque d'accident plus important. Les AIT se manifestent par un engourdissement, une altération du langage, une paralysie.

## Comment les fœtus peuvent être contaminés par des polluants environnementaux

Les xénoestrogènes sont absorbés via l'environnement, en particulier la nourriture. En tant que substances ressemblant à des œstrogènes, elles peuvent avoir un effet profond sur l'équilibre hormonal du corps. Des chercheurs ont voulu savoir si la zéaralénone, un polluant produit par plusieurs espèces de moisissures se développant dans les céréales, pouvait se répandre dans l'organisme des femmes enceintes jusqu'à atteindre le placenta et ainsi mettre en danger la santé du

fœtus. Pollution de l'air, pesticides, produits chimiques présents dans les produits alimentaires... autant de polluants environnementaux susceptibles d'être dangereux pour la santé. Les femmes enceintes et leur fœtus représentent une population particulièrement vulnérable face à ces derniers. Or, de nombreuses études mettent en avant la possibilité que ces polluants qui se retrouvent dans notre quotidien peuvent altérer le placenta et donc mettre en danger la bonne crois-

sance de l'enfant. Des chercheurs de l'Empa et de l'Université de Vienne se sont intéressés à un polluant provenant d'aliments contaminés, la zéaralénone, un oestrogène alimentaire très répandu formé par des moisissures du genre *Fusarium*. Celui-ci peut pénétrer dans le corps principalement via l'alimentation, par des aliments comme le pain ou le muesli. « La barrière placentaire offre à l'enfant une certaine protection contre les bactéries, virus et certaines substances étrangères

telles que certains médicaments ou toxines environnementales absorbés par l'organisme. Mais la zéaralénone migre à travers le placenta, comme nous avons pu le montrer pour la première fois », explique Benedikt Warth de l'Institut de chimie et de toxicologie alimentaire de l'Université de Vienne. Le cheminement de la zéaralénone dans l'utérus a pu être déterminé dans des analyses utilisant des placentas disponibles après des césariennes programmées.

## La maladie de Lyme



Potentiellement très handicapante, il est important de bien connaître la maladie de Lyme, et la manière dont elle est transmise par les tiques, afin de mieux s'en prémunir. La maladie de Lyme fait régulièrement parler d'elle. Due à l'infection d'une bactérie. Mais comment se contracte-t-elle? Comment se manifeste-t-elle? Comment la soigne-t-on?

### \*Elle est transmise par une piqûre de tique

La maladie de Lyme est transmise par une piqûre de tique. Il existe plusieurs centaines d'espèces de cette petite bête. Cet acarien pique l'être humain et d'autres mammifères afin de se nourrir de leur sang. Lors de ses repas sanguins, une tique peut transmettre les microbes qu'elle transporte, comme les bactéries *Borrelia*, à l'origine de la maladie de Lyme.

### \*Elle ne s'attrape pas qu'en forêt

C'est une idée largement répandue: on ne pourrait être piqué qu'en forêt. Il est vrai que les chasseurs et les gardes forestiers sont notamment plus exposés aux piqûres de tiques que le reste de la population. Mais ce n'est pas parce

que l'on a été piqué, que l'on va forcément contracter la maladie de Lyme. Déjà, toutes les tiques ne sont pas porteuses de la bactérie *Borrelia*.» LIRE AUSSI - Cinq choses à faire en cas de morsure de tique.

### \*Elle se soigne avec des antibiotiques

Dans la grande majorité des cas (95%), une piqûre par une tique infectée se reconnaît au cercle rouge qui apparaît autour de la piqûre dans le mois qui suit. Les médecins l'appellent «érythème migrant». Si ce symptôme apparaît, il est recommandé de se rendre chez son médecin traitant qui prescrira une cure d'antibiotiques pendant 2 à 3 semaines.

### \*Il est assez facile de s'en protéger

Lors des activités de plein air, il est recommandé de porter des vêtements à manches longues, des pantalons rentrés dans les chaussettes et de se protéger la tête avec un chapeau ou un foulard. Autre astuce, choisir des couleurs claires permet de mieux repérer les tiques qui se seraient accrochées aux vêtements.

b.m

## Epilepsie Un complément alimentaire efficace



Un complément alimentaire, à base de glucosamine, empêcherait l'hyperexcitabilité chez les personnes souffrant d'épilepsie. Des chercheurs de l'université d'Alabama à Birmingham ont travaillé sur les crises d'épilepsie et sur les moyens de réduire l'excitabilité neuronale, car jusqu'à 30 % des patients épileptiques sont réfractaires aux médicaments.

### Une réduction de l'hyperexcitabilité rapide

Les tests ont été réalisés sur des animaux. Ils montrent que le traitement par glucosamine. Le glucosamine est un glucide déjà utilisé pour soulager l'arthrose. Pour l'épilepsie, il s'avère que la prise de glucosamine permet d'atténuer, en seulement 10 minutes l'hyperexcitabilité cérébrale. Ces expériences, après approfondissement, pourraient ouvrir la voie à une nouvelle cible thérapeutique destinée aux personnes souffrant d'épilepsie.

## HAFTAR VEUT BLOQUER L'ESPACE AÉRIEN AUTOUR DE TRIPOLI

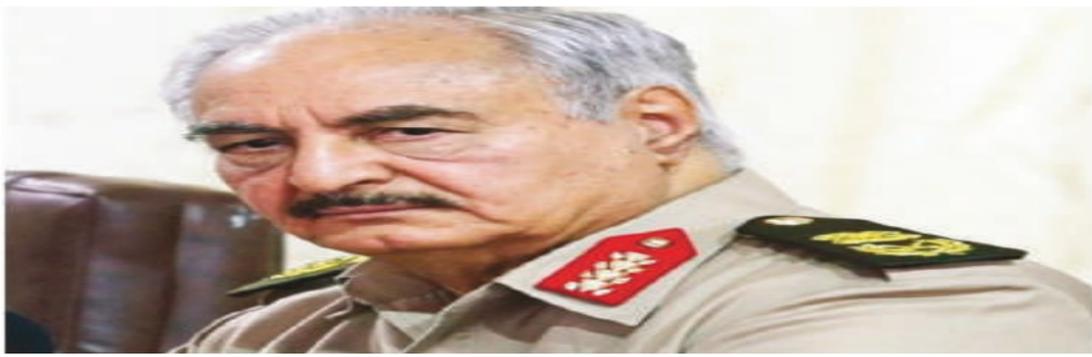
### Dangereuse escalade des tensions en Libye

La poursuite des violences armées en Libye n'offre aucune chance à la tenue de la Conférence de Berlin, en cours de préparation, sous l'égide de l'ONU.

Le général à la retraite Khalifa Haftar a fait monter samedi soir la tension d'un cran, en annonçant, via son porte-parole Ahmed al-Mesmari, l'interdiction de tous les vols autour de la capitale Tripoli, qu'il n'arrive toujours pas à contrôler, presque huit mois après le lancement d'une vaste opération militaire contre le Gouvernement d'union nationale (GNA, internationalement reconnu). L'Armée nationale libyenne (ANL) affirme en

effet qu'elle va imposer une "zone d'exclusion aérienne sur tous les sites d'opérations dans le ciel de Tripoli", suscitant une réaction immédiate du ministère de l'Intérieur du GNA. "Les régions concernées sont celles d'al-Maya jusqu'à l'école des jeunes filles de Tajourah", à l'est de Tripoli, a affirmé le porte-parole de l'ANL. Une partie du sud de la capitale Tripoli est également concernée, ajoute Ahmed al-Mesmari.

Autrement dit, les zones d'où les forces de Khalifa Haftar tentent depuis avril d'accéder à la capitale sont concernées par cette annonce, qui constitue un épisode dangereux dans la crise qui secoue le pays de-



puis la chute de l'ancien régime de Mouammar Kadhafi en 2011. Ainsi, les vols empruntant les couloirs aériens passant par ces zones seront soumis à une autorisation que l'ANL dit délivrer une fois les

coordonnées des appareils vérifiées, a ajouté M. al-Mesmari. Réagissant à cette nouvelle violation, le ministère de l'Intérieur du GNA a affirmé dans un communiqué rendu public dans la nuit de samedi

à hier que "tout nouvel événement pouvant menacer la sécurité de la navigation civile et les aéroports civils constitue des nouveaux crimes, qui seront punis par la loi nationale et le droit international".

## ZONE FRONTALIÈRE NIGÉRIENNE AVEC LE MALI

### Assassinat de cinq chefs traditionnels en trois jours

Cinq chefs traditionnels ont été tués en trois jours par des terroristes présumés dans le sud-ouest du Niger, près de la frontière malienne, dans la région de Tillabéri, en proie aux attaques de groupes armés, ont indiqué samedi des médias citant un député et des villageois. "Cinq chefs de village de

la région de Tillabéri (ouest) ont été tués entre jeudi et aujourd'hui (samedi) par des hommes armés. Ils les ont assassinés aussitôt qu'ils les ont enlevés", a expliqué un député de Tillabéri, cité par l'agence AFP. Ses propos ont été confirmés par des villageois. "Avant-hier (jeudi nuit) trois chefs ont été tués et tout

de suite nous venons d'apprendre que deux autres viennent d'être tués, ce qui fait cinq chefs de village tués en trois jours", a déploré le parlementaire.

"Dans la nuit de jeudi à vendredi, des assaillants sont venus entre 4h00 et 7h00 locales (3h00 et 6h00 GMT) et ont tué les deux chefs de

Tchémoungou et Zaroum-Daray, puis ont enlevé trois personnes dans d'autres villages dont des chefs", a indiqué vendredi soir un villageois à l'AFP. "Nous pensons qu'ils s'en prennent désormais à tous ceux qui ne veulent plus collaborer avec eux", a-t-il ajouté. "La stratégie de l'EIGS (groupe autoproclamé État

islamique dans le Grand Sahara) est d'en finir avec la chefferie traditionnelle (très influente au Niger) dans les zones frontalières. C'est une façon de vider la zone de la présence effective de l'État à travers cette représentation pour s'installer et imposer sa loi", avait expliqué à récemment une source sécuritaire.

**PLUS D'UNE DIZAINE DE MANIFESTANTS TUÉS DURANT LE WEEK-END**  
**Les dirigeants irakiens coupables d'une répression criminelle**

La désobéissance civile s'amplifie et s'étend à tout le pays. Écoles, départements universitaires et institutions officielles ont été fermés dans plusieurs villes du pays.

Douze manifestants au moins ont été tués par balles réelles à Bagdad, la capitale, et à Nasiriyah (sud du pays), samedi soir et hier, alors que 107 personnes ont été blessées, certaines grièvement, selon des sources médicales, citées par des médias locaux. Le bilan de la répression déjà très lourd, au moins 350 manifestants ont été tués depuis le début de la contestation, risque de s'alourdir encore avec l'intensification de la répression menée par les forces de l'ordre.

Ces dernières sont régulièrement pointées du doigt en raison de l'usage, entre autres, d'armes lourdes et de bombes lacrymogènes mortelles contre les manifestants pacifiques qui continuent malgré cette brutalité d'investir massivement toutes les rues du pays. Hier, à Bagdad et dans plusieurs villes du Sud, des milliers de manifestants sont sortis pour réclamer le départ des figures du pouvoir mais également pour dire que les menaces des dirigeants et la répression "barbare" ordonnée n'empêcheront pas les Irakiens d'occuper la rue. Dans la capitale, les manifestants continuaient hier d'occuper jour et nuit la place Tahrir, épicentre de la contestation.

## MÉDITERRANÉE

### Sept corps de migrants retrouvés après un naufrage

Les secours ont retrouvé les corps de sept migrants, dont cinq femmes, après le naufrage samedi d'une embarcation avec environ 150 personnes à bord au large de l'île sicilienne de Lampedusa, ont annoncé hier les gardes-côtes italiens. Les corps de trois femmes ont été récupérés en mer par un patrouilleur et ceux de deux autres migrantes ont été retrouvés à terre par les personnels des Douanes, indiquent les gardes-côtes dans un communiqué. Deux corps avaient été trouvés samedi soir aux abords de la plage de Cala Galera, sur la côte sud de Lampedusa, ont précisé les gardes-côtes. Les opérations de sauvetage ont



été compliquées par les conditions de mer difficiles, avec des vagues atteignant deux mètres de haut, "mais aussi en raison du grand

nombre de personnes tombées en mer en même temps". Les gardes-côtes avaient annoncé samedi avoir secouru près de 150 migrants

à un mille nautique (1,8 km) de Lampedusa mais selon des témoignages de rescapés une vingtaine manquait à l'appel.

## TENSIONS MARITIMES DANS LE GOLFE

### L'Europe installera un poste de surveillance à Abou Dhabi



Le poste de commandement européen pour la surveillance maritime dans le Golfe, où les tensions se sont accrues avec l'Iran, sera installé au sein de la base navale française d'Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis, a annoncé hier la ministre française des Armées. Sur fond de crispations sur le dossier nucléaire iranien, ces tensions dans le Golfe ont augmenté ces derniers mois, avec des attaques de pétroliers et des frappes contre des installations pétrolières en Arabie Saoudite, pour lesquelles l'Iran, qui dément, a été accusé. "Nous avons officialisé ce matin (hier) l'accueil sur le territoire (émirati)

du poste de commandement de l'initiative de surveillance maritime prise avec les Européens, en cours de constitution", a dit à l'AFP la ministre Florence Parly, lors d'une cérémonie pour les dix ans de la base navale française d'Abou Dhabi. Mme Parly a précisé que ce poste de surveillance comprendrait "une dizaine, une quinzaine d'effectifs" afin de "contribuer, nous aussi, à rendre la navigation maritime dans le Golfe la plus sûre possible". "La date à laquelle ce poste sera opérationnel n'est pas encore connue --certains pays doivent encore attendre l'aval de leurs Parlements", a ajouté la ministre française.

## RDC

### Au moins 23 morts dans le crash d'un petit avion



Au moins 23 personnes ont été tuées hier lors du crash d'un petit avion de ligne qui s'est écrasé au décollage sur un quartier résidentiel de Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo. "Il y a trois corps à la morgue. Nous sommes à 23 corps maintenant", a déclaré le coordonnateur de la Protection civile à Goma, Joseph Makundi, à un correspondant de l'AFP. "Jusqu'à présent, nous venons de récupérer 20 corps dans les débris", avait-il précédemment déclaré, évoquant le transfert d'un survivant aux urgences. L'avion de la compagnie privée Busy Bee transportait 19 personnes, d'après la

compagnie. "Il y avait 17 passagers et deux membres d'équipage", a précisé à l'AFP Héritier Saïd Madou, chargé des réservations. Outre les passagers, des habitants de Goma figurent donc sans doute parmi les victimes de la chute de l'avion de type Dornier-228. Nos articles sont ouverts aux commentaires. Chaque abonné peut y participer dans tous nos contenus et dans l'espace réservé. Nous précisons à nos lecteurs que nous modérons les commentaires pour éviter certains abus et dérives et que nous pouvons être amenés à bloquer les comptes qui contreviendraient de façon récurrente à notre charte d'utilisation.

# Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours  
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ  
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

**LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ**

**Le Monde**

Fondation pour l'édition  
et la publicité

EDITER PAR LA EURL  
EL HAOUAFIZE

Président directeur général  
Directeur des publications

**MME SEMROUNI.K**

Directeur adjoint

**Z.NACER**

DIRECTEUR GÉNÉRAL  
FONDATEUR

**MME SEMROUNI.K**

MONDE  
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL  
22 RUE SAHRADJ EL  
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL  
023957070

COMPTE NUMERO

00500112145636147 BDL

ANEP TEL 021737778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SA

## Comment définir votre marché cible

**D**éfinir votre marché cible vous aidera à choisir les clients que vous voulez servir, à connaître vos meilleurs clients et à organiser vos efforts pour en attirer davantage.

«Vous payez votre équipe de vente pour qu'elle frappe aux portes», dit Mallika Kazim, conseillère d'affaires principale à BDC. «Vous devez donc vous assurer que ce sont les bonnes portes.» Mme Kazim recommande de suivre les trois étapes suivantes pour définir et atteindre votre marché cible idéal.

### 1. Sachez qui vous servez aujourd'hui

En théorie, les entreprises élaborent un plan d'affaires et identifient leurs clients cibles avant la mise en marché. Mais en pratique, les choses ne se passent généralement pas de cette façon. «La plupart des gens lancent un produit et voient ensuite qui l'achète, indique Mme Kazim. En général, le phénomène est naturel. Bon nombre d'entreprises sont donc déjà établies lorsqu'elles décident d'en savoir plus sur les clients qu'elles veulent servir.» Selon Mme Kazim, c'est une bonne nouvelle, car cela signifie que vous possédez déjà de l'information sur vos clients et leurs comportements. Si vous tenez un magasin, par exemple, vous pourriez avoir une clientèle d'habités qui viennent tous les jours, des clients fidèles occasionnels et d'autres qui font des visites aléatoires. «Demandez-vous quels sont les meilleurs clients pour votre entreprise, suggère Mme Kazim. Y a-t-il un certain type de clients que vous voudriez accueillir en plus grand nombre? Ou en moins grand nombre? Aimerez-vous faire affaire avec un type de client que vous n'avez pas ac-



tuellement?»

### 2. Comprenez ce qui les motive

Une fois que vous avez une idée des types de clients que vous servez, ou que vous voulez servir, recueillez plus de renseignements sur eux et sur leurs besoins. Ces données peuvent comprendre les comportements d'achat, les caractéristiques démographiques, les valeurs sociales, les habitudes de consommation des médias, etc. Vous obtiendrez une partie de ces renseignements en puisant dans votre expérience auprès des clients, ainsi qu'en consultant votre personnel des ventes et du service à la clientèle. «Les employés de première ligne interagissent régulièrement avec les clients et les connaissent bien. Ils ont une bonne idée de qui achète vos produits ou services et du temps qu'ils passent en magasin. Ils savent s'ils viennent seuls ou en famille, etc. Tous

ces renseignements peuvent être utiles», explique Mme Kazim.

Selon elle, parler directement à vos clients, mener des sondages auprès de la clientèle et observer ce qu'ils publient sur les médias sociaux sont tous de bons moyens d'obtenir des renseignements qui vous éclaireront. «Beaucoup d'entreprises se concentrent avant tout sur le montant que dépensent leurs clients, ce qui ne leur indique pas pourquoi ils achètent chez elles. Elles ont ainsi de la difficulté à les cibler efficacement. Poussez votre réflexion au-delà du comportement transactionnel». Mallika Kazim, Conseillère d'affaires principale à BDC.

### 3. Choisissez un axe prioritaire

En vous concentrant sur des segments précis de votre marché potentiel global, vous pourrez augmenter le rendement de vos efforts de marketing. Au lieu de ce

que Mme Kazim appelle la «pêche à l'aveuglette», qui vise à «récolter» tous les clients potentiels possible, vous pouvez personnaliser votre message de manière réfléchie afin d'interpeler un certain type de client. «Lorsqu'on n'est pas une grande marque comme Nike ou Apple, on ne peut pas être tout pour tout le monde, souligne Mme Kazim. Je recommande généralement aux propriétaires d'entreprise de cibler un ou deux types de clients à la fois, sans pour autant ignorer tous les autres. Vous devez simplement consacrer du temps, de l'argent et des efforts à des initiatives de marketing qui atteindront ces groupes prioritaires.» Ces derniers ne sont pas nécessairement vos clients les plus importants ni ceux qui dépensent le plus. Ils devraient comprendre les clients dont les habitudes et les préférences correspondent le mieux aux produits ou services que fournit votre entreprise. «Vous devez assurer

l'harmonisation entre votre marque, votre entreprise et votre marché cible potentiel, ajoute Mme Kazim. Les clients qui croient en votre marque reviendront encore et encore, et ils recommanderont vos produits et votre entreprise. Ce sont vos clients VIP.» Selon Mme Kazim, si la définition d'un marché cible vise souvent avant tout à augmenter les ventes, elle aide également à renforcer la réputation et l'image de votre entreprise — ce que vous voulez qu'elle représente au sein de votre communauté. «Lorsque vous définissez bien votre marché cible, l'avantage est que tout finit par s'harmoniser, conclut Mme Kazim. Les gens que vous rejoignez avec vos initiatives de marketing sont ceux à qui s'adresse votre équipe de vente. Tout devient très intégré et tout le monde est sur la même longueur d'onde.»

b.m

## Comment les études de marché ont aidé un entrepreneur à doubler ses ventes

**D**an Cavanagh a plus que doublé les inscriptions au DelMar College of Hair & Esthetics de Calgary depuis qu'il en a pris les commandes avec sa femme Carla en 2010. Selon lui, des études de marché minutieuses ont permis d'identifier des clients potentiels, d'évaluer la demande à l'égard de nouveaux cours et de trouver des occasions. À l'origine, DelMar offrait uniquement une formation de coiffeur styliste. Depuis, M. Cavanagh a ajouté les soins esthétiques, le maquillage et la pose d'ongles, portant le nombre d'inscriptions annuelles d'environ 150 à plus de 300.

### Étudier soigneusement le marché

«Avant d'offrir un nouveau cours, nous scrutons le marché en parlant aux écoles secondaires, aux clients potentiels et aux professionnels du domaine», dit M. Cavanagh, ancien pilote professionnel et directeur d'école secondaire. «Par exemple, nous avons appelé des médecins pour déterminer le besoin de formation en esthétique. De même, nous envisageons d'offrir un cours de maquillage pour effets spéciaux et sondons l'industrie du cinéma en Alberta pour voir s'il existe un besoin.» M. Cavanagh utilise aussi le site Web de DelMar pour mieux comprendre ses clients. «Nous posons des questions ciblées aux visiteurs, faisons des sondages en ligne et évaluons nos campagnes promotionnelles en analysant le trafic qu'elles génèrent au moyen de Google Analytics.»

### Un portrait type des clients

M. Cavanagh croit qu'il est important de définir clairement vos clients cibles pour peaufiner votre stratégie marketing. «Nous avons dressé le profil d'une cliente type, que nous appelons "Amber". Elle a 17 ans, habite depuis peu en ville et vit seule.» Au départ, M. Cavanagh a aussi eu recours aux études de marché pour moderniser l'image de marque de DelMar, vieille de 60 ans. «Nous avons soumis aux élèves des maquettes de logos et de couleurs pour savoir lesquels ils préféraient. Cela a renforcé leur sentiment d'appartenance au collège. Nous avons trouvé leur rétroaction cruciale, car ils constituent notre marché cible.»

### Une courbe d'apprentissage abrupte

M. Cavanagh, un client de BDC (Banque de développement du Canada) Financement, reconnaît qu'il a dû travailler dur pour se familiariser avec l'industrie concurrentielle de la beauté et suivre ses tendances. «La courbe d'apprentissage a été raide au début, dit-il. Je savais que l'entreprise était solide, mais je ne m'y connaissais pas en coiffure ou en mode. Je devais m'en remettre à mes employés. J'ai plongé tête baissée en adhérant à la plus grosse association professionnelle que j'ai pu trouver, l'American Association of Cosmetology Schools.» Son adhésion à l'association lui a donné accès à des contacts précieux, à des discussions en ligne et aux dernières informations sur la mode et la formation en soins de beauté.

### Joindre la génération Y via les médias sociaux

DelMar communique avec la communauté étudiante via une page Facebook dynamique, un fil Twitter et une chaîne YouTube, qui acheminent tous du trafic vers son site Web. «Nous utilisons Google Analytics pour suivre le nombre de visites ainsi que les pages visitées, quand, par qui et à partir d'où, indique M. Cavanagh. Les données nous aident à affiner notre offre et à nous améliorer constamment.»

### Une décision payante

«Quitter un emploi et des revenus stables pour devenir entrepreneur représente tout un changement de mentalité. Mais je voulais être mon propre patron. Avec le soutien de BDC, nous pourrions laisser quelque chose en héritage à nos quatre filles.»

### Leçons qu'a retenues Dan Cavanagh

- \* Connaissez votre marché cible et diversifiez vos produits pour combler ses besoins.
- \* Établissez des contrôles financiers solides.
- \* Créez intensivement des réseaux et sollicitez l'opinion des clients et des fournisseurs.
- \* Travaillez à fidéliser davantage les employés.
- \* Efforcez-vous d'offrir un service cinq étoiles à chaque client, chaque jour.
- \* Utilisez les médias sociaux pour joindre vos clients (en particulier les plus jeunes) et vous documenter sur votre marché.
- \* Analysez le trafic de votre site Web et améliorez vos pages pour accroître les ventes.

k.a

## Analyse des ratios



**L**es propriétaires d'entreprise, les gestionnaires et les financiers utilisent l'analyse des ratios pour évaluer l'efficacité de l'exploitation d'une entreprise. Les ratios se veulent des références que l'on calcule en mettant en relation deux ou plusieurs données financières sur l'entreprise. On extrait généralement ces données de l'état des résultats et du bilan. On utilise les analyses des ratios pour faire des comparaisons internes (au sein d'une entreprise) et externes (avec d'autres entreprises d'un même secteur). On peut utiliser des résultats actuels ou historiques pour cerner les tendances au fil du temps. Les trois types les plus courants d'analyse des ratios sont ceux qui mesurent la liquidité (la capacité de convertir les actifs à court terme en espèces), la dette (la capacité de payer les charges de la dette actuelle et de contracter de la nouvelle dette) et la rentabilité (l'utilisation productive des actifs de l'entreprise pour créer une valeur).

k.s

# Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours  
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ  
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

**LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ**

**Le Monde**

Fondation pour l'édition  
et la publicité

EDITER PAR LA EURL  
EL HAOUAFIZE

Président directeur général  
Directeur des publications

MME SEMROUNIK

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL  
FONDATEUR

MME SEMROUNIK

MONDE  
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL  
22 RUE SAHRADUI EL  
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL  
023957070

COMPTE NUMERO

00500112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

QUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Clôture de l'Eucoco

## Le soutien «indéfectible» du peuple algérien à la cause sahraouie, salué

La conférence de soutien à la lutte du peuple sahraoui pour recouvrer ses droits fondamentaux à l'autodétermination s'est clôturée, samedi dernier, après deux jours de travaux, en présence d'une importante délégation sahraouie conduite par le Premier ministre de la RASD, Mohamed El-Ouali Akeik.

Les 400 participants à l'Eucoco 2019, entres autres des représentants de partis politiques, associations, syndicats et comités, ont réitéré leur «solidarité absolue» avec le peuple sahraoui.

La Conférence salue la résis-

tance héroïque du peuple sahraoui, en particulier des femmes, dans les territoires occupés et les camps de réfugiés. Elle se félicite des avancées remarquables réalisées par la cause sahraouie au niveau des plus hautes instances juridiques de l'Union européenne et de l'Union africaine. Dans ce cadre, les plus importantes associations de juristes internationaux n'ont eu de cesse de rappeler aux responsables des instances politiques internationales et nationales les droits fondamentaux du peuple sahraoui afin de mettre un terme à l'occupation coloniale du Sahara

occidental par le Maroc, et afin que cessent la répression et les emprisonnements des citoyens sahraouis, ainsi que l'exploitation éhontée de leurs ressources naturelles. Une mobilisation des organisations de jeunesse, du mouvement social, du mouvement pour la paix sera nécessaire afin d'élargir les bases de la solidarité. Les missions civiles de jeunes citoyens dans les camps et dans les territoires seront multipliées tout au long de l'année 2020 avec l'appui du Comité National Algérien de Solidarité avec le Peuple Sahraoui (CNASPS)

Belmehdi

## les revendications sociales des imams prises en charge

SIDI BEL-ABBES -

Le ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Youcef Belmehdi a affirmé lundi à Sidi Bel-Abbès que son département ministériel prend en charge les revendications sociales des imams. Lors d'une conférence de presse animée en marge de sa visite dans la wilaya, le ministre a souligné que son secteur a réussi, dans une courte période, à résoudre une grande partie du problème de logement soulevé par les imams.

Plus de 6.000 logements ont été fournis au profit des imams, a indiqué Youcef Belmehdi, signalant que l'opération se poursuit pour permettre l'accès de tous les imams au logement.

Par ailleurs, le ministre a affirmé, à cette occasion, que la protection de l'imam est prise en charge à travers un ensemble de dispositions en collaboration avec les instances concernées.

Abordant la situation actuelle du pays, M. Belmehdi a mis l'accent sur le rôle de l'imam et de la mosquée en général de sensibiliser les citoyens sur la nécessité de préserver la paix et la sécurité, déclarant que "l'institution religieuse répond à l'appel de la patrie et sera au rendez-vous pour contrecarrer les ennemis de l'Algérie". A ce propos, le ministre a appelé à conjuguer les efforts pour sortir l'Algérie de la crise et préserver sa souveraineté et sa prospérité.

Béchar

## Un bus se renverse laissant 21 blessés

Vingt-et-une personnes ont été blessées dans l'accident du bus assurant la liaison entre Alger et Béchar, tôt hier matin, à 47 km au nord de Béchar, selon un bilan officiel de la direction de l'hôpital Tourabi-Boudjemaa. Evacués par la Protection civile vers le service des urgences médico-chirurgicales de

l'hôpital de Béchar, les 21 blessés, dont quatre femmes, ont fait l'objet d'une rapide prise en charge par les médecins et agents paramédicaux. Cinq ont été pris en charge par l'hôpital militaire régional universitaire de Béchar de par leur qualité d'éléments de l'Armée nationale populaire tandis que deux autres blessés légers

ont été autorisés à quitter l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires, a indiqué le directeur de l'hôpital, Loudi Benali.

«Actuellement, 15 blessés, dont certains ayant des fractures a différentes parties du corps, sont en observation médicale dans notre établissement, jusqu'à leur rétablissement», a-t-il ajouté

Diplomatie

## M. Boukadoum reçoit le nouvel ambassadeur du Canada en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a reçu, lundi à Alger, M. Christopher Wilkie,

d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Canada auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Sétif

## Caravane médicale de l'ANP dans les localités reculées du Sud de la wilaya

*Une caravane médicale de l'Armée nationale populaire (ANP) a fourni des soins et prestations sanitaires aux habitants de villages et mechtas reculés du Sud de la wilaya de Sétif, a-t-on constaté.*

La caravane dont l'action s'inscrit dans le cadre d'une initiative du ministère de la Défense s'est rendue aux mechtas Djeridi et Tazila à proximité

du village Tanout dans la commune d'Ain Azel (60 km au Sud de Sétif) prenant en charge des malades.

Selon le médecin en chef, le colonel Seif El-Islam El-Yazid, l'initiative vise à raffermir le rapport armée/nation, à procéder à des consultations médicales, prescrire et distribuer des médicaments et à évaluer les cas qui nécessitent un suivi par les caravanes futures spécialisées qui seront organisées vers ces mêmes localités et d'autres. L'état-major de l'ANP a mobilisé pour cette caravane 4 médecins et 3 infirmiers ayant à leur

disposition une ambulance transportant notamment des médicaments.

La caravane a permis de diagnostiquer des cas de personnes atteintes de maladies chroniques à qui une prise en charge spécialisée sera assurée outre des cas d'atteinte par des maladies saisonnières auxquels des ordonnances et médicaments ont été remis, a ajouté le médecin, colonel El-Yazid.

Les habitants des localités ciblées ont salué l'initiative de l'ANP et les prestations sanitaires de qualité qui leur ont été assurées.

Eucoco

## L'Espagne assume une lourde responsabilité dans la colonisation du Sahara occidental

La 44ème conférence de soutien et de solidarité avec la lutte du peuple sahraoui (Eucoco) a souligné, samedi à VITORIA-GASTEIZ, que l'Espagne assume une lourde responsabilité dans la colonisation par le Maroc du Sahara occidental.

"La 44ème conférence EUCOCO de soutien à la lutte du peuple sahraoui pour recouvrer ses droits fondamentaux et l'autodétermination s'est tenue les 22 et 23 novembre 2019 avec grand succès à Vitoria-Gasteiz au Pays Basque en Espagne. Pays qui assume une lourde responsabilité dans la colonisation par le Maroc du Sahara Occidental", a-t-on souligné dans la Déclaration finale.

La Conférence a tenu à saluer "la résistance héroïque du peuple sahraoui et en particulier des femmes, dans les Territoires occupés et les campements de réfugiés".

La Conférence EUCOCO s'est félicité également des avancées remarquables réalisées par la cause sahraouie au niveau des plus hautes instances juridiques de l'Union Européenne et de l'Union africaine.